



RÉGION WALLONNE

La Lettre du Patrimoine



BELGIË – BELGIQUE

P.B./P.P.

B – 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501407

TRIMESTRIEL – OCTOBRE – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2007 – N° 8 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Jean-Claude Marcourt, Ministre du Patrimoine, répond à nos questions...



© Jim Sumkay

Vous êtes devenu, en juillet dernier, Ministre wallon du Patrimoine. À côté de vos autres compétences, Emploi et Économie, cela peut paraître surprenant ?

Au contraire. J'ai toujours pensé que le plan Marshall devait aussi s'appuyer sur nos atouts culturels au sens large, et notamment sur ces signes tangibles d'une créativité architecturale de qualité que sont la plupart de nos monuments classés.

Par ailleurs, la restauration des monuments est un élément important pour notre économie. Je pense, par exemple, aux retombées pour le secteur de la construction, puisqu'on estime que les aides publiques régionales du département du Patrimoine génèrent environ 1.900 emplois chaque année, et que 250 entreprises wallonnes sont agréées dans le secteur de la restauration des

monuments, dont un très grand nombre de PME et d'artisans. Vous le voyez, patrimoine, économie et emploi sont intimement liés.

Vous avez été plongé directement dans l'actualité avec les Journées du Patrimoine début septembre. Pour un premier contact, c'est un moment fort ?

Effectivement, c'est un moment très particulier. Les Journées du Patrimoine sont vraiment un moment de communion pour tous les citoyens amoureux de ce patrimoine commun.

Il est très important, dès lors, de sensibiliser notre population dès le plus jeune âge à cette richesse. Les Journées du Patrimoine sont une opportunité exceptionnelle de sensibilisation.

Mais je ne souhaite pas en rester là. Mes services travaillent actuellement à la réalisation d'un outil pédagogique destiné aux enfants de dix à douze ans et au développement d'un portail internet consacré au patrimoine.

Je souhaite, également, valoriser davantage nos monuments classés en améliorant, par exemple, leur éclairage. Nous étudions actuellement un projet de mise en lumière.

Enfin, je voudrais relancer une campagne thématique autour de notre petit patrimoine populaire wallon.

On a beaucoup misé sur la réaffectation des bâtiments classés ces dernières années. Comptez-vous poursuivre dans cette voie ?

Certainement. La réaffectation est le seul gage de la conservation des monuments et un rempart contre leur lente dégradation, voire leur démolition.

Je souhaite donc amplifier cette volonté politique en incitant les entreprises à investir dans notre Patrimoine et en leur assurant des délais raisonnables quant à la réalisation de leur projet. Je pense également confier un rôle d'« agence immobilière » du Patrimoine à l'Institut du Patrimoine wallon. Je vais également mettre en œuvre l'accord de politique de Gouvernement qui prévoit un agrément pour les nouveaux architectes en matière de patrimoine et une formation spécifique en ce sens.

Enfin, je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte

pour remercier toutes les personnes qui œuvrent au jour le jour au sauvetage et à la reconversion de notre patrimoine. À cet égard, j'entends aussi souligner que

tout n'est pas l'affaire et la responsabilité des pouvoirs publics. À eux, certes, de montrer l'exemple à chaque fois que faire se peut et de faire preuve d'imagination et de volontarisme pour concevoir des projets, des synergies ou des financements, afin d'éviter la sclérose de bâtiments désaffectés ou d'inopportunes disparitions. Mais le secteur privé peut et doit aussi faire une part du travail pour ces monuments par l'implantation de nouvelles activités, par la création de logements, par l'aménagement d'espaces de services et de loisirs, bref par l'intégration de notre héritage dans la dynamisation du territoire wallon.

Ceci est votre dernier numéro de *La Lettre du Patrimoine*...

La Lettre du Patrimoine soufflera bientôt sa deuxième bougie... Depuis sa création, notre trimestriel est envoyé à plus de 25.000 abonnés. Dans nos trois premiers numéros de l'année 2006, nous demandions aux particuliers ne travaillant pas dans le domaine du Patrimoine de se manifester s'ils désiraient continuer à faire partie de notre liste d'adresses. Dès la parution de la prochaine *Lettre du Patrimoine*, son tirage sera réduit et le bulletin ne sera

plus envoyé qu'aux personnes qui en auront fait la demande expresse par écrit, par fax ou par mail.

Bien entendu, cet avis ne concerne pas tous ceux qui ont déjà effectué cette démarche, ni le personnel de l'administration et des organes publics de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Communauté germanophone, tout comme les membres des Cabinets ministériels concernés et les administrations communales.

Nous invitons donc toutes les personnes qui désirent continuer à recevoir la version papier de *La Lettre du Patrimoine* et qui n'en n'ont pas encore fait la demande, à prendre contact avec la cellule « Lettre du Patrimoine » de l'Institut du Patrimoine wallon, rue du Lombard, 79 à 5000 Namur - Fax : 081/654.144 ou 150 - courrier électronique : lalettre@institutdupatrimoine.be.
Merci de votre compréhension.

Bilan des Journées du Patrimoine (8 et 9 septembre 2007)

Bastogne Memories

Vendredi 7 septembre 2007, 20h30 : des centaines de personnes patientent à l'entrée du réseau Ravel menant au Mardasson de Bastogne. Jean-Claude Marcourt, Ministre wallon du Patrimoine, nouvellement en charge, procède avec le Député-Bourgmestre Philippe Collard, à l'inauguration officielle de la XIX^e édition des Journées du Patrimoine en Wallonie. Bastogne ! Aujourd'hui encore, ce nom seul évoque internationalement la Bataille des Ardennes. Le Ravel est illuminé de centaines de bougies et le parcours est animé par des véhicules militaires de l'époque (Association bastogarde des Collectionneurs) et des scénettes. Sur l'esplanade de l'emblématique Mardasson, 3.500 personnes attendent le spectacle inaugural, grande évocation de quarante minutes, mettant en avant la constitution progressive et évolutive de la mémoire de la Bataille, au travers de l'édification du Mardasson, puis de la fonction contemporaine de ce monument patrimonial du souvenir, plus nécessaire que jamais. Narration émouvante, atmosphères musicales intenses, effets de lumière, lasers et, en clôture, un somptueux feu d'artifice de T. & T. Fireworks, offerts au public par l'Institut du Patrimoine wallon et la Ville de Bastogne, avec le soutien de sponsors.



Le spectacle pyrotechnique au Mardasson.
G. Focant, DPat © MRW

Vauban à l'assaut de la Citadelle

Namur, Citadelle, Terra Nova, dimanche 9 septembre. Alors que, dès 11 h, la Citadelle était animée par un bivouac du XVII^e siècle, le spectacle, haut en couleurs, débute à 16 h par la remontée d'un canon du Grognon jusqu'à Terra



Le Ministre en visite dans la ville médiévale de Limbourg. G. Focant, DPat © MRW

Nova. Tambours, trompettes, fifres et 150 mousquetaires l'accompagnent. L'assaut peut ensuite commencer, sous les yeux de Louis XIV et de sa cour, au sein de laquelle on retrouve Vauban, ingénieur militaire du Roi Soleil et Jean Racine, son historiographe. Combats à l'escrime, effets pyrotechniques, coups de canons et nombre de figurants, bonimenteurs et musiciens donnent du panache à cette reconstitution de la prise de la Citadelle par les Français, le 30 juin 1692. Un public ravi (de 10 à 12.000 personnes) assiste au spectacle qui servait de prétexte à une mise en valeur des fortifications aménagées par le grand Vauban dont on célébrait le tricentenaire du décès.

« Patrimoine militaire », un thème attachant et porteur

Un thème sans doute plus ardu mais riche et diversifié par l'approche globale envisagée, « Patrimoine militaire », et des conditions climatiques clémentes ont suscité un nouvel engouement d'un très large public pour nos monuments et sites. Plus de 400.000 visites ont été enregistrées. Le programme comportait l'accès gratuit à 360 activités majeures dont 132 balades et circuits, une centaine d'expositions, une quarantaine de musées. De très nombreuses animations complétaient ce programme. L'Institut du Patrimoine wallon se réjouit de ce succès tout en soulignant l'importance des partenariats consolidés au fil du temps avec la Communauté germanophone, le Ministère de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances, le Groupe TEC et, pour l'occasion, avec le Ministère de la Défense et Pro Vélo. Avec le Secrétariat des Journées du Patrimoine, l'Institut salue le monde associatif, les propriétaires privés et le secteur du Tourisme, tous particulièrement impliqués dans cette réussite. Le soutien d'Ethias, de Base et de VivaCité et un large appui médiatique ont été aussi des facteurs déterminants.

Présent à l'inauguration officielle à Bastogne, le Ministre Jean-Claude Marcourt s'est intéressé à de nombreux sites durant le week-end, honorant ainsi de sa visite le Quartier militaire Saint-Laurent et le chantier de fouilles du bas du Mont Saint-Martin à Liège, la vieille ville de Limbourg, et le spectacle Vauban à la Citadelle de Namur.

Les 13 et 14 septembre 2008, XX^e anniversaire des Journées du Patrimoine

Depuis deux décennies, ces Journées allient avec bonheur des domaines divers en valorisant les interactions, en articulant les différents champs culturels, en décloisonnant les politiques. Depuis vingt ans aussi, la politique du Patrimoine, en quelque sorte la seule politique culturelle régionale, rejoint bien souvent sur le terrain celle des Musées et des Arts de la Scène. Que de théâtres, d'orchestres, de music-hall, de galeries d'art, de musées ont pour écrin des monuments classés. Pour le vingtième anniversaire des Journées, le Ministre Marcourt a donc choisi pour thème « Patrimoine et Culture ». Pour leur donner plus d'ampleur encore, des contacts sont en cours, à sa demande, pour que ces Journées puissent se dérouler en même temps que celles organisées en Flandre et bien sûr à Bruxelles et qu'elles accueillent ensemble, qui sait, en ce cinquantième anniversaire de l'Expo 58, l'inauguration européenne organisée par le Conseil de l'Europe.

Une plaquette d'information sortira de presse le samedi 20 octobre dans le cadre de la « Journée des Organisateurs » mise sur pied à Bastogne. Des réunions de concertation seront ensuite organisées dans chaque province wallonne.

Secrétariat des Journées du Patrimoine,
rue Paix-Dieu 1b, 4540 Amay -
Tél. : +32 (0)85 27 88 80 -
Fax : +32 (0) 85 27 88 89 -
info@journeesdupatrimoine.be
www.journeesdupatrimoine.be.

Clin d'œil : le kiosque du parc de l'Harmonie à Verviers



Verviers, le kiosque du parc de l'Harmonie. G. Focant, DPat © MRW

Œuvre de l'architecte communal Adolphe Thirion, édifié en 1852, classé

comme monument en 1982 et restauré par la Région wallonne en 1994, le kiosque qui trône au milieu du parc de l'Harmonie à Verviers est reconnu comme étant l'un des plus beaux et des plus imposants du pays par ses dimensions.

Peu de Verviétois, semble-t-il, savent pourtant qu'il a un frère jumeau à... Bruges, au cœur du parc Reine Astrid, quasi depuis toujours. En 1858, en effet, après avoir refusé un projet de kiosque trop fade dessiné par leur architecte communal, les édiles brugeois avaient contacté à Jupille près de Liège l'Atelier de feronnerie Le Soinne et Witmeur, qui leur proposa de réaliser une copie du kiosque de Thirion que l'Atelier avait construit six ans plus tôt.

Les deux kiosques sont donc rigoureusement identiques, si ce n'est que celui de Verviers, rehaussé en 2006, est sobrement peint en blanc, tandis que sa copie brugeoise, peinte en vert, a reçu une composition de couleurs vives en 1995.



Bruges, le kiosque. © Cyrielle Joris

Si un lecteur connaît l'existence d'un troisième exemplaire ailleurs, merci de nous le signaler...

Inauguration de l'hôtel d'Irlande à Spa

Ancien hôtel de voyageurs, l'hôtel d'Irlande est un témoin remarquable de l'architecture civile de l'âge d'or de la cité thermale. Cet édifice complexe, constitué de bâtiments du XVII^e siècle en colombage et d'une construction en pierre et brique (± 1769) érigée en avancée vers la rue, a connu une longue période de semi-abandon pour, enfin, grâce à un récent changement de propriétaire, sortir de sa léthargie. Deux années seulement auront été nécessaires pour mener à bien ce projet de réhabilitation en surfaces commerciales et appartements. Le monument restauré et la galerie d'art et d'antiquités de la propriétaire ont été inaugurés ce 13 septembre.

Le chantier a été subsidié par la Région wallonne (60 %, soit ± 100.000 € pour la

restauration des façades et toitures classées), ainsi que par la Province de Liège



Le monument avant et après restauration. © DGATLP et IPW

et la Ville de Spa (1 % chacune). L'intervention de l'IPW a essentiellement consisté en un accompagnement dans les procédures de marchés publics.



La crise du Patrimoine en France

En France, la politique de l'État en faveur des monuments historiques a traversé depuis trois années une crise qui s'est traduite par l'arrêt d'un nombre croissant de chantiers de restauration - 200 en 2005, 300 en 2006 - et par le report de la plupart des nouveaux projets.

La gravité de cette situation a conduit la Commission des affaires culturelles du Sénat à créer une mission d'information pour analyser les causes de cette crise sans précédent. Celle-ci trouvait son origine dans l'incapacité du ministère de la Culture à consommer dans les délais requis les crédits substantiels qu'il avait obtenus dans l'urgence pour remédier

aux dégâts causés par les tempêtes de décembre 1999, puis dans une politique budgétaire qui s'était attachée en 2003 à résorber ces reports de crédits.

Le rapport de la Commission sénatoriale française vient d'être publié (il est disponible via le site espace-librairie@senat.fr). Après avoir brossé un tableau alarmant des conséquences de ces fluctuations budgétaires sur l'état sanitaire des monuments et sur la situation des entreprises spécialisées dans la restauration de ces derniers, la mission d'information avance des propositions pour remettre sur pied la politique en faveur du patrimoine monumental et pour remédier

aux difficultés particulières que rencontrent les monuments n'appartenant pas à l'État, en soulignant que cette refondation de la politique du patrimoine est d'autant plus indispensable que ce dernier, outre sa valeur historique et esthétique, constitue pour l'emploi et le développement économique un facteur trop souvent sous-estimé.

Même si le contexte wallon est fort différent, la qualité de ce rapport, la cohérence des démonstrations et la pertinence des propositions sont telles qu'on ne peut qu'en recommander la lecture et souhaiter à l'occasion pareil débat de fond chez nous.

Les grès de Raeren deviennent Patrimoine culturel européen

Sur proposition de la Communauté germanophone de Belgique, les « Grès de Raeren » et leur plus importante collection de référence, celle du musée de la Poterie de Raeren, sont porteurs depuis le 8 mai 2007 du label « Patrimoine Européen », évoqué dans le précédent numéro de *La Lettre du Patrimoine*.

Déjà au cours du XV^e siècle, les cruches et vases de Raeren sont exportés dans toute l'Europe du Nord et de l'Est et utilisés par les habitants des villes et villages comme ustensiles de la vie quotidienne. Au cours du XVI^e siècle, la céramique de Raeren évolue pour devenir une céramique d'apparat et sert aux nobles, aux bourgeois et aux clercs en tant que vaisselle décorative de table. De grands maîtres potiers sont les producteurs de ces cruches richement décorées avec des frises et d'autres motifs dans le style de la Renaissance, basés sur les gravures contemporaines de l'époque.

Les charretiers de Raeren et des environs exportent ces objets jusqu'en Lituanie et en Russie. La production annuelle du village monte jusqu'à 600.000 pièces, qui sont également exportées par les Hollandais. Des grès de Raeren ont ainsi été trouvés lors de fouilles archéologiques en Amérique du Nord, dans des tombes indiennes ainsi que sur des bateaux échoués devant la côte australienne.

Vers la fin du XIX^e siècle, quelques décennies après la fin de la production en



L'inauguration du label « Patrimoine européen » au Musée de la Poterie. © Töpfermuseum Raeren

1850, des collectionneurs et marchands d'art de toute l'Europe se rendent à Raeren pour assister aux premières fouilles dans le village et pour acheter à prix d'or les derniers témoins de la grande époque de la céramique raerenoise. Ce sont leurs collections qui nous servent aujourd'hui à faire connaître le glorieux passé de ce petit village dans les Cantons de l'Est qui, en ce temps-là, produisit une céramique qui est l'ancêtre de la porcelaine européenne.

Aujourd'hui on peut admirer ces cruches d'apparat dans les plus grands musées européens, même si la collection la plus importante et la plus complète de grès de Raeren est conservée sans aucun doute au musée de la Poterie de Raeren. Depuis 1963, celui-ci est établi dans le bâtiment seigneurial du château de Raeren, monument classé des XIV^e/XVII^e siècles. Le musée est situé au lieu d'origine de cette céramique historique de dimension européenne et peut s'appuyer sur des décennies de fouilles archéologiques dans le village.

Pour de plus amples informations sur le musée et la poterie de Raeren, vous pouvez consulter le site internet : www.toepfermuseum.org.

Télé-tourisme : un partenariat de 4 ans !

Depuis 2003, l'IPW et la RTBF signent une convention annuelle visant la co-production de l'émission Télé-tourisme pour quatre séquences mensuelles sur le patrimoine wallon. L'audimat assez stable de l'émission (entre 20 et 30 %) incite l'IPW à prolonger ce partenariat d'année en année.

Ainsi chaque saison, une quarantaine de séquences sont programmées de commun accord. Les sujets abordés sont divers : petit patrimoine populaire wallon, patrimoine exceptionnel de Wallonie, réaffectation du patrimoine, patrimoine rural, patrimoine industriel, nouvelles publications de l'Institut, Journées du Patrimoine, route des abbayes, portraits de villes wallonnes, d'artisans ou de techniques de restauration... Les séquences d'environ 5 minutes présentent au moyen d'interviews, réalisées par la dynamique équipe de Guy Lemaire, les personnalités clés des sujets traités (auteurs, artisans, architectes...).

Télé-tourisme consacrera à la sortie de l'ouvrage *Cent Merveilles de Wallonie*

quatre séquences épinglant plusieurs monuments phares du livre. La première diffusion aura lieu le samedi 17 novembre prochain sur la RTBF à 13 h 40. Le 22 décembre, la thématique « Des Wallons à Versailles » sera mise à l'honneur. Pour ceux qui n'ont pas l'occasion de visionner l'émission le samedi, les séquences sont retransmises la semaine qui suit, du lundi au jeudi à la même heure, ou encore via TV5 Monde.

Précision

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro de *La Lettre du Patrimoine*. L'article en page 4, relatif à l'hôpital Notre-Dame-à-la-Rose de Lessines, indique en effet que le CPAS a reçu un subside de la Région wallonne pour financer les travaux de restauration du monument. Le collège communal de Lessines demande que soit précisé que c'est à la Ville, qui dispose d'un droit réel sur ce site, qu'a été octroyé le subside, compte tenu d'un bail emphytéotique conclu à son profit par le CPAS.

QUID DU NUMERO 5 ?

Comme nous vous l'annoncions dans le numéro 6 de *La Lettre du Patrimoine*, les 28.000 exemplaires du numéro 5 n'avaient pu être diffusés en raison de la faillite de la société chargée d'assurer son routage. Malheureusement, les fascicules ont été détruits sans que l'Institut du Patrimoine wallon en ait été averti. Nous sommes dès lors dans l'impossibilité de faire parvenir à nos lecteurs la version papier de ce numéro. Celui-ci est cependant téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be. De plus, en raison de leur intérêt, certains articles du numéro 5 ont été reproduits dans la présente *Lettre*.

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable

Freddy Joris

Administrateur général de l'IPW

Coordination

Jean-Louis Postula

Avec la collaboration de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, des Directions de la Restauration et de la Protection de la Division du Patrimoine (DGATLP/MRW) et de Wallonia nostra asbl.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Impression et graphisme

Imprimerie Bietlot

Rue du Rond-Point, 185

B-6060 Gilly

+32 (0)71 283 611

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.

S'abonner ?

La Lettre du Patrimoine est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be. L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon

Cellule Communication –

La Lettre du Patrimoine

Rue du Lombard, 79 –

B-5000 Namur

Fax : +32 (0)81 654 168 ou 150

Courrier électronique :

lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette *Lettre* en en faisant la demande à l'adresse : lalettre@institutdupatrimoine.be.

Le Journal de la Restauration

TRIMESTRIEL – OCTOBRE – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2007 – N° 8 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Réaffectation, architectures nouvelles et anciennes : quel dialogue¹ ?

Le patrimoine aujourd'hui est l'objet de formidables enjeux parfois contradictoires selon l'approche : culturelle, scientifique, économique ou politique. Un de ces enjeux réside dans le mode de gestion du patrimoine.

En Wallonie, la gestion du patrimoine est intimement liée à celle de l'aménagement du territoire. En 1988, dans le cadre des réformes institutionnelles de notre pays, le transfert des compétences en matière de patrimoine culturel immobilier du Ministère de la Communauté française (l'équivalent du Ministère de la Culture) à la Région wallonne, a permis d'associer cette gestion du patrimoine aux autres départements qui s'occupaient déjà de l'aménagement du territoire, d'urbanisme et de logement. La situation est particulièrement sans être exceptionnelle². Elle présente d'éminents avantages, entre autres en termes financiers.

Un des acquis les plus notoires est celui de la prise en compte intégrée et concertée du patrimoine et de l'aménagement, notamment par la régulation des autorisations de travaux (permis d'urbanisme) réalisés sur les biens qui relèvent du patrimoine culturel. Pour certains par contre, elle paraît présenter un désavantage : celui d'avoir fait perdre la conscience, voire la prééminence de l'importance culturelle et scientifique du patrimoine, indispensable pour garantir une approche prétendument respectueuse et intellectuellement correcte³ de notre héritage patrimonial. Cette angoisse est irraisonnée et irraisonnable. Elle fait preuve, soit d'une méconnaissance profonde du bilan de quinze années de régionalisation, soit d'une volonté irresponsable et suicidaire de faire marche arrière.

Les enjeux multiples du patrimoine sont le reflet de la complexité mais aussi de la richesse de la gestion de cette matière, souvent passionnelle, parfois pas assez rigoureuse, mais toujours pleine d'élan mobilisateurs et de résultats gratifiants.

Le débat en matière de conservation et de restauration du patrimoine ne se limite plus aujourd'hui à : faut-il démolir et reconstruire ?, ou restaurer pour restaurer ? La muséification du patrimoine conduit à sa destruction et la charte de Venise, puis les nombreux textes internationaux qu'elle a générés, insistent tous sur la nécessité de réaf-

fecter les biens comme condition préalable à l'entame de travaux de restauration. En Wallonie, le décret du 1^{er} avril 1999 a placé la conservation et la restauration des monuments sous le sceau de la « conservation intégrée »⁴. Depuis le transfert de compétence, la Région wallonne a toujours adopté cette attitude qui conduit à s'assurer d'abord de la viabilité du monument restauré avant d'entreprendre des travaux parfois lourds pour le monument, souvent assez onéreux et toujours longs et complexes.

Dans la réalité quotidienne de la restauration des monuments, chaque projet nécessite la (ré)interprétation de ces principes au cas par cas. Dans une majorité de projets, les travaux de restauration conduisent inévitablement à cette question : faut-il démolir telle ou telle partie ou la conserver ? S'il s'agit de restauration, c'est déjà que le bien nécessite une intervention lourde. Faut-il encore rappeler que l'entretien est préférable à la restauration et que celle-ci n'intervient que lorsqu'on ne peut pas faire autrement. Lorsque l'on est confronté dans le détail à la problématique, quels sont les paramètres objectifs qui permettent d'opter pour une attitude plutôt qu'une autre ?

Il est évidemment très malaisé d'apporter une réponse simple. En clair, il n'existe pas aujourd'hui, dans notre action en faveur du patrimoine, une recette standard qui permette de répondre à tous les cas de figure. L'option dépend du monument et surtout des réponses à ces questions primordiales : conserver pour quoi faire et à quel prix ?

Pour l'approche traditionnelle de la restauration, il faut éviter de démolir des éléments anciens et il est préférable, lorsque cela est possible, d'essayer d'utiliser des techniques anciennes pour restaurer les éléments qui restent en place. Des techniques plus contemporaines (résines, fixateurs, colles, liants chimiques, nouveaux matériaux, etc.) ne sont pas à rejeter si elles permettent à l'intervention d'être plus durable et si ces techniques offrent toutes les garanties voulues (cohabitation avec les matériaux anciens, stabilité, résistance, longévité, couleur, réversibilité, etc.). La démolition ne peut dès lors intervenir que de manière accessoire et lorsqu'elle est pleinement justifiée. Cette justification ne devrait être que technique,



Le cloître de l'ancienne abbaye de Stavelot.
G. Focant, DPat © MRW

sous-entendu parce qu'il n'y a vraiment pas moyen de faire autrement. Elle est souvent liée à des motivations d'ordre budgétaire. Mais elle peut aussi être liée aux impératifs de la réaffectation qui engendrent de nouveaux besoins fonctionnels, lesquels ne manquent pas d'avoir des incidences pour le monument. C'est en général à ce propos qu'intervient l'apport de la création contemporaine⁵.

La conservation et la restauration s'associent alors pour l'auteur de projet à un travail délicat de création dans le créé⁶, sous forme d'ajouts ou de re-création. Les éléments contemporains viennent s'ajouter en entrant effectivement en « dialogue » – dans le meilleur des cas – avec l'existant, qui, en matière de patrimoine doit garder la prééminence. Une attitude modeste et respectueuse devrait être de mise, ce qui semble parfois contradictoire avec la vocation de l'architecte qui cherche non seulement à faire de l'architecture mais aussi à marquer son empreinte. Ce constat est bien évidemment à nuancer en fonction des personnalités des architectes et des capacités à œuvrer au service du patrimoine et non de leur ego.

En Wallonie, de nombreux exemples illustrent ces différents cas d'espèce. Ils ne constituent pas la règle; ils n'ont pas



L'ancien Hospice Saint-Gilles, salle des séances plénières du Parlement wallon. G. Focant, DPat © MRW

valeur de référence et chacun apporte une part de réponse. Ils sont pour la plupart le reflet de ces subtiles nuances qui font la richesse du travail de conservation et de restauration.

Les quelques exemples qui suivent, sans entrer dans le détail et sans ordre, mériteraient que soient exposées les problématiques particulières de chaque cas : les moulins de Beez, la maison Hoffman à Vielsalm, l'hôtel de Soër à Liège, la place Saint-Lambert à Liège, le Grand Hornu aujourd'hui MAC's à Boussu, l'abbaye du Val-Saint-Lambert à Seraing, l'ancienne abbaye de Gembloux (Facultés agronomiques), la ferme de la Ramée à Orp-Jauche, le moulin Saint-Pierre à Nivelles, le Bois du Cazier à Marcinelle, le fonds du logement à Charleroi, l'ancien Hospice Saint-Gilles à Namur, l'ancienne abbaye de Stavelot, l'ancien Hôpital Notre-Dame-

à-la-Rose à Lessines, l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay, la ferme Saint-Laurent à Anthrignes, le Balloir à Liège, l'ancien Hospice du Vertbois à Liège, la Cour des Prébendiers à Liège, l'ancienne Halle aux Viandes à Liège, le domaine Poncelet à Attert, le couvent des Sépulturines à Bouillon, l'église des Jésuites à Marche-en-Famenne, etc.

Conclusions

La Région wallonne est partisane d'une approche non ambiguë du patrimoine. La démolition d'un bien classé ou de parties de celui-ci, doit rester l'exception. Tout doit être mis en œuvre d'abord pour protéger les monuments et, en cela, la Région wallonne a elle-même une lourde responsabilité.

Bien entendu, il ne peut être question de tout conserver et l'heure n'est plus

à la mise sous cloche ou à la muséification du patrimoine. Les interventions contemporaines sont parfois indispensables à la réaffectation des biens protégés et participent à la poursuite de cette protection, de cette conservation. Dans ce cas, le « dialogue » et non la simple juxtaposition ou pire, le phagocytage de l'ancien par l'apport contemporain, doit être un objectif pour tous les acteurs. Le dialogue, s'il existe, est un signe de la réussite de l'intervention et cette attitude repose en grande partie sur la sensibilité et sur le savoir faire des architectes.

La mission de l'administration est – devrait être, diront les plus critiques – de préserver cet équilibre entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Son rôle n'est pas de tout figer comme certains lui en font le reproche – injustement – ; ce n'est pas non plus de tout autoriser, comme d'autres pourraient également se l'imaginer.

Au-delà du problème posé de manière schématique, il y a cette nécessité de mise en perspective et de recul pour mieux percevoir que notre action n'est sans doute qu'une des étapes de la vie des ces monuments et que notre responsabilité est qu'il puisse y en avoir d'autres. Or, toute intervention qui conduit à la destruction totale ou partielle prive de manière irréversible la possibilité pour l'Histoire d'écrire la suite. C'est elle qui nous dira si les apports contemporains seront demain considérés comme du patrimoine ajouté.

Pierre PAQUET,

Directeur f.f. de la Restauration
(Division du Patrimoine, MRW),
Chargé de cours (Université de Liège,
FSA) ; p.paquet@mrw.wallonie.be



L'ancienne église des Jésuites à Marche-en-Famenne.

G. Focant, DPat © MRW

¹ Dans le cadre du colloque sur ce thème organisé par « La Maison de l'urbanisme et le Centre culturel du Brabant wallon », le jeudi 7 décembre 2006, à l'Abbaye de Nizelles (Ophain-Bois-Seigneur-Isaac – Braine-l'Alleud).

² Pour embrasser les différents modes de gestion du patrimoine dans les pays d'Europe, voir le travail réalisé par le Conseil de l'Europe en 1995, qui mériterait sans doute une actualisation, celle-ci étant principalement du ressort des pays concernés.

³ Il va de soi que cette perspective reste illusoire et mériterait à elle seule des recherches fouillées ; celles-ci ne manqueraient pas de susciter un large débat.

⁴ Voir la Charte européenne du Patrimoine architectural adoptée par le Conseil de l'Europe en octobre 1975 et le texte de Jean Barthélemy à ce sujet.

⁵ Même si, pour la plupart, la problématique du « faux vieux » n'est plus d'actualité tellement elle a été combattue, il convient de rester vigilant car, tel l'hydre de Lerne, ce monstre ne cesse de ressurgir, même chez certains esprits pourtant bien intentionnés.

⁶ Voir (Ouvrage collectif), *Créer dans le créé*, à l'occasion de l'exposition tenue à Paris, au Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 28 mai-7 septembre 1986 et organisée par la Section française de l'ICOMOS, Paris, Electa « Moniteur », 1986.

Le château de Vêves à Celles (Houyet)

Le château de Vêves est l'un des joyaux patrimoniaux de la Province de Namur. Classé depuis 1941, il appartient à la liste du Patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne. Selon la tradition, la fondation du château de Vêves serait attribuée à l'arrière-grand-père de l'empereur Charlemagne, Pépin de Herstal, au VII^e siècle. À la fin du XII^e siècle, le domaine passe aux mains du seigneur de Beaufort. La première mention historique du château date cependant du XIII^e siècle. Détruit par les troupes du duc de Bourgogne Charles le Téméraire après le sac de Dinant en 1466, le bâtiment est ensuite remanié et mis au goût du jour dans les siècles suivants, avec notamment la création de jardins et d'une voie d'accès aisée pour les voitures à chevaux au XVII^e siècle. Les descendants des comtes de Beaufort sont toujours présents à Vêves. Il s'agit là d'un rare exemple de château appartenant à une même famille depuis plus de huit siècles. L'asbl « Ligue des amis du château de

Vêves » a vu le jour en 1941, et en assure désormais la gestion quotidienne.

Le plan en pentagone irrégulier du château suit étroitement celui de l'assise rocheuse sur laquelle il est bâti. Des tours rondes, de hauteurs et diamètres variés, flanquent les murailles, plus ou moins engagées dans celles-ci, et donnent à l'enveloppe extérieure de l'édifice un profil pittoresque de château de contes de fée. Il conserve d'ailleurs d'importantes structures fortifiées du XIII^e au XV^e siècle. La belle cour intérieure, pavée de grès et de calcaire, montre clairement le transfert des quartiers d'habitation d'une aile à l'autre du château au cours de l'histoire de la demeure. La façade septentrionale de la cour comporte notamment deux galeries en colombage, datées de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle. Cette architecture à pans de bois est d'un intérêt exceptionnel pour nos régions. Passablement délabré au début du XX^e siècle et dévasté pendant les deux



Vue d'ensemble du château depuis le nord-ouest. G. Focant, DPat © MRW

guerres mondiales, le château est profondément restauré à partir de 1969. En date du 21 juin 2007, le Gouvernement wallon a donné son accord sur un projet de restauration des toitures de quatre tours de l'édifice. L'intervention financière de la Région dans ces travaux, auxquels est associé le Fonds européen de développement régional (FEDER), se montera à 1.243.060 €.

Les ruines du château fort d'Herbeumont

Le site archéologique des ruines du château d'Herbeumont, en Province de Luxembourg, se situe au sommet d'une colline escarpée, à l'extrémité d'une crête rocheuse qui domine la vallée de la Semois de plus de cent onze mètres. La seigneurie d'Herbeumont est née au milieu du XIII^e siècle, et c'est de cette époque que date la construction de l'imposante forteresse. Le plan d'ensemble du château, détruit en 1657 au temps des guerres de Louis XIV et ensuite abandonné, s'avère homogène et adapté à la topographie étroite et abrupte du site. Le plan primitif des courtines s'inscrit dans un trapèze irrégulier d'environ 60 m sur 40 et regroupe sept tours, dont un puissant donjon rectangulaire au nord, selon le modèle français des châteaux de Philippe Auguste. Au cours de son histoire, le bâtiment sera transformé à plusieurs reprises, au gré de l'évolution de l'architecture militaire. Les ruines ont été classées comme monument en 1938 et leur dégagé-

ment systématique a été entrepris, de 1973 à 1976, par le Service national des fouilles. Dans la foulée, l'asbl « Les amis du château d'Herbeumont » a vu le jour, dans le but de permettre la conservation et le maintien des ruines. Depuis 1993, le site est repris sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne. Une première phase de restauration a débuté en 1994. Localisée dans la partie sud-est, elle a consolidé la tour d'angle, les remparts et les courtines. Une deuxième phase, entamée en août 1996 et localisée au nord-est, a continué les travaux.

En juillet de cette année, le Gouvernement wallon a approuvé le projet consistant en la stabilisation, la réparation et le renforcement des murailles sud et ouest de l'édifice, tout en veillant à leur étanchéisation aux infiltrations, afin d'éviter tout dégât provoqué par les eaux. Une subvention de 843.884 € sera attribuée à la commune pour la réalisation de ces travaux qui s'inscrivent dans

une démarche de valorisation générale d'un site touristique remarquable, rare vestige à conserver dans la vallée de la Semois des éléments fortifiés venant tout droit du XIII^e siècle.

Tournai, la rénovation de la place Saint-Pierre se poursuit

La place Saint-Pierre à Tournai présente un ensemble d'habitations dont la plupart sont de style néoclassique, construites principalement durant le deuxième tiers du XIX^e siècle. En juillet 2005, le Gouvernement wallon avait approuvé un projet de rénovation des toitures et façades de dix maisons, pour un subside de 576.803 €. L'objectif était de créer sur le site de la place Saint-Pierre un chantier vivant de restauration de façades où des stagiaires pourraient être formés par l'entreprise en charge des travaux. Cet objectif s'inscrit d'ailleurs dans le cadre du projet INTERREG « Piste » de formation-insertion professionnelle dans le domaine de la restauration du Patrimoine.

Dans le but de soutenir cette action, le Gouvernement wallon a octroyé le 12 juillet 2007 un subside de 174.136 € pour la restauration des façades et toitures classées comme monument depuis mars 1993 d'un immeuble du XVII^e siècle, de style Louis XIV, sis aux numéros 18-20 de la place.



Vue aérienne des ruines du château. G. Focant, DPat © MRW

Le Panorama de la bataille de Waterloo

Le site du champ de bataille de Waterloo est l'une des attractions touristiques et culturelles majeures en Région wallonne. Il accueille chaque année plus de 300.000 visiteurs venus du monde entier. C'est le 18 juin 1815 que s'y est joué le sort de l'Europe au cours d'un titanesque combat où 12.000 soldats ont perdu la vie, opposant les troupes françaises menées par l'Empereur Napoléon I^{er} à une coalition européenne formée des Anglo-Néerlandais sous les ordres du duc de Wellington et d'une partie de l'armée prussienne du Bas-Rhin du maréchal Blücher.

Grâce à une loi de protection promulguée en 1914 par l'État belge, le champ de bataille, les fermes et les bâtiments où se sont déroulés les événements ont été maintenus jusqu'à nos jours sans subir de transformations majeures. Au pied de la fameuse butte du Lion,

colline artificielle de 43 mètres érigée de 1824 à 1826 à l'initiative du gouvernement des Pays-Bas, se trouve le Panorama, vaste bâtiment circulaire de style néoclassique conçu en 1912. Il abrite d'immenses toiles peintes, exposées à la place des fenêtres. La fresque, qui illustre un moment clé de la bataille, atteint ainsi les dimensions spectaculaires de 110 mètres de circonférence sur 12 mètres de haut, et donne l'illusion au spectateur d'être emporté au cœur de l'action, grâce notamment à une impressionnante animation sonore. Classé comme monument depuis 1998 et inscrit sur la liste du Patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne en 2006, le Panorama de Waterloo va prochainement voir ses façades et toitures restaurées, grâce à un soutien financier régional de près de 1.594.708 €, soit 91 % du coût global



Le Panorama, au pied de la butte du Lion. G. Focant, DPat © MRW

du chantier. La Province du Brabant wallon et la commune de Braine-l'Alleud interviendront également dans la prise en charge des travaux sollicités par l'intercommunale « Bataille de Waterloo 1815 », propriétaire des lieux. Le lundi 10 septembre 2007, à l'occasion des Journées du Patrimoine, le Ministre Jean-Claude Marcourt a officiellement lancé le chantier de restauration.

Le château des Ducs d'Havré à Havré (Mons)



Vue aérienne du château d'Havré. G. Focant, DPat © MRW

Poste de guet sur la Haine, en amont de la ville de Mons, le domaine d'Havré est connu dans l'histoire depuis le XII^e siècle. Vers 1600, Charles-Alexandre de Croÿ, marquis d'Havré, crée un ensemble majestueux de briques et pierres, marqué par un donjon coiffé d'un bulbe ardoisé. En 1839, abandonné par les Croÿ, le château passe aux mains du chanoine Puissant qui tente de le sauver mais la tâche est insurmontable.

Après avoir failli être emportée pierre à pierre par un Américain, la propriété échoit finalement à la Province du Hainaut. Dans l'indifférence générale, pillage, vandalisme et végétation envahissante conduisent à l'inévitable : dès 1930, des éboulements successifs, parfois très importants, menacent la vie

d'un patrimoine qui sera pourtant classé en 1936, les ruines comme monument, les douves comme site.

Fondée en 1978, l'asbl « Les Amis du Château des Ducs d'Havré » œuvre pour la restauration et la sauvegarde du site avec les faibles moyens qui sont les siens. Ainsi, au cours des premières années, l'asbl s'emploie à déblayer la cour intérieure et certains bâtiments du château complètement envahis par la végétation ; des couvertures provisoires sont ensuite placées afin de protéger les constructions des infiltrations d'eau. Plusieurs salles sont ainsi réaménagées progressivement, dont la salle d'armes qui est mise en location pour l'organisation d'événements. Une roseraie est ouverte au public et des circuits touristiques drainent de plus en plus de visi-

teurs au château, ce qui contribue ainsi à lui apporter des ressources nouvelles.

En 2001, le Gouvernement wallon inscrit le bien sur la liste de l'IPW qui entreprend la mission d'assister l'asbl, devenue emphytéote du domaine. Un état sanitaire du château est dressé et une procédure de certificat de patrimoine est mise en place en vue de la restauration de la couverture de l'aile Charles-Alexandre de Croÿ et Anne de Lorraine. Cette aile, qui abrite notamment la salle d'armes, réclame une toiture définitive de manière à accueillir les manifestations dans des conditions adéquates. Les travaux se sont déroulés durant l'été 2006 et sont donc à présent achevés.

Parallèlement, la Tour d'Enghien a fait l'objet d'attentions. Un stage y a en effet été organisé par le Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu (Amay), à l'occasion duquel les ouvriers employés par l'asbl ont été familiarisés avec les méthodes de sauvetage et de consolidation de maçonneries anciennes. En outre, une expertise du même donjon a été dressée par Jacques de Pierpont de manière à identifier les principaux désordres de la tour et les interventions qu'ils réclament.

Enfin, en 2007, une nouvelle procédure de certificat de patrimoine a été ouverte, qui porte principalement sur la Tour d'Enghien. Des priorités d'intervention ont été établies et c'est dans ce contexte que s'est tenue au château, le 28 août dernier, une soirée « Rencontre Entreprises » organisée par l'asbl Prométhéa, afin de présenter à des investisseurs privés des projets susceptibles de conduire à des partenariats.

Les Nouvelles de l'Archéologie

TRIMESTRIEL – OCTOBRE – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2007 – N° 8 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

L'ancien hôpital Tirebourse, à Liège : résultats de l'évaluation archéologique

Dans le cadre de l'aménagement d'un complexe aquatique au centre-ville de Liège, une évaluation du potentiel archéologique a été entamée par le Service de l'Archéologie de Liège (MRW/DGATLP/Service de Liège I) sur le futur lieu des installations : le parking de plein air « Jonfosse ». Ce parking est circonscrit par l'extrémité de la rue Lambert-le-Bègue, la rue Stéphany et la rue Jonfosse. Les examens archéologiques qui se sont déroulés en juillet 2006, croisés avec les données cadastrales et un survol des archives cartographiques disponibles aux Archives de l'État de Liège, permettent maintenant de mieux estimer les potentialités de ce site. À cet endroit, en effet, s'est élevé dès le XIII^e siècle l'hôpital Sainte-Marie-Madeleine, dit « Tirebourse », voué à accueillir des pensionnaires issues du plus grand béguinage de Liège, celui de Saint-Christophe.

Au terme de l'évaluation, on peut correctement situer le début de l'occupation de cette portion de la cité à partir de l'extrême fin du XII^e siècle. Cette occupation semble connaître un premier apogée entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du siècle suivant. À cette époque, une grande salle des malades, de plan rectangulaire, est érigée sur le site. Divisée en trois travées, cette salle des malades avoisine les dix mètres de largeur. Sa longueur reste actuellement inconnue. À la même époque, une petite chapelle est établie perpendiculairement au bâtiment principal.

Au cours du Moyen Âge et des Temps Modernes, le niveau du sol à l'intérieur de la salle des malades va faire l'objet de

deux surhaussements importants, pour se prémunir contre les eaux souterraines ou les crues de la Sauvenière, un proche et capricieux bras de la Meuse. Des remaniements dans l'organisation intérieure de l'édifice sont également perceptibles, comme la mise en place d'une série de cloisonnements, par exemple. Aux alentours de 1461, les sources historiques signalent la reconstruction de la chapelle suite à un incendie.

En 1776, l'hôpital est victime d'un démantèlement qui épargnera cependant la chapelle de l'institution. Ces destructions sont illustrées de manière exemplaire par de grandes fosses de démolition (creusées à même la salle des malades), à l'intérieur desquelles de nombreux éléments qui devaient constituer les parties en élévation de l'édifice ont été précipités. Dans la foulée, les déblais issus du creusement des fosses ont été utilisés pour niveler la partie du site sur laquelle s'élevait le bâtiment.

À partir de ce moment, l'ensemble du site devient une zone dédiée aux jardins et aux cultures domestiques, au beau milieu de laquelle trône toujours la petite chapelle de l'ancien hôpital. Un petit chemin, à l'usage des moines de l'abbaye Saint-Laurent, traverse ces terrains. Ces derniers l'utilisent comme un raccourci pour rejoindre leurs installations établies sur les collines avoisinantes. À la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle, avec les remous révolutionnaires, ce chemin est supprimé et se trouve remplacé par un long préau, à usage privé. L'installation sur le site de la Compagnie liégeoise du Gaz en 1835 marque le début de larges remaniements qui vont profondément altérer le site jusqu'à aujourd'hui.

Au terme de cette courte étude, vestiges archéologiques, sources iconographiques et historiques permettent de se faire une idée de la localisation précise d'une partie de l'hôpital, ainsi que des diverses voies de communication qui pouvaient y mener. Ces résultats sont importants car cette institution et le tissu cadastral dans lequel elle était insérée ont été totalement gommés du paysage lors d'un grand remaniement urbanistique, au milieu du XIX^e siècle. De plus, les destructions systématiques pratiquées à la fin du XVIII^e siècle et l'ère industrielle qui s'ensuit ne semblent pas avoir altéré une lecture archéologique du plan de Tirebourse. En ce sens, l'évaluation archéologique a pleinement atteint ses objectifs.



Détail de l'hôpital Tirebourse, sur un plan de la seconde moitié du XVII^e siècle. © Archives de l'État de Liège, Archives du Béguinage Saint-Christophe à Liège, de Tirebourse son hôpital, et de Florichamps sa léproserie. N° 1260, Procès du béguinage Saint-Christophe contre Jean de Laresse et ses héritiers, 1595-1736.

Par contre, le niveau de la nappe phréatique, dans laquelle baignent les vestiges médiévaux les plus anciens, ainsi qu'une très grave pollution du sous-sol au sud de la parcelle actuelle, hypothèquent de beaucoup une poursuite plus approfondie, dans tous les sens du terme, des opérations archéologiques. Une étude plus poussée sera tout d'abord tributaire du mode de dépollution du site. En dernier recours, un suivi des terrassements lors de la construction de la future piscine permettrait éventuellement de valider ou d'infirmer certaines des propositions exposées ici.

Guillaume MORA-DIEU,
Archéologue, attaché à la DGATLP

Les Journées d'Archéologie en Wallonie 2007

Les vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre 2007 se dérouleront aux Moulins de Beez (Namur) les Journées d'Archéologie en Wallonie. Cette manifestation, organisée par la Direction de l'Archéologie (DGATLP) du Ministère de la Région wallonne, sera consacrée à la présentation des résultats des recherches archéologiques intervenues dans les cinq provinces en 2006 et 2007. Elle permettra en outre d'offrir une vision d'ensemble des opérations menées par les différents intervenants qui travaillent en Wallonie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Isabelle Henry et Marc Schepers, par téléphone au 081/33.21.37 ou 081/33.22.59, par mail à l'adresse events.dgatlp@mrw.wallonie.be, ou consulter le site http://mrw.wallonie.be/DGATLP/Colloque/2007_JAW/.



Fond d'une des tranchées d'évaluation. Juillet 2006. G. Mora-Dieu, SALg © MRW

Les fouilles archéologiques à l'abbaye de Stavelot

Le chantier de fouilles en cours à l'abbaye de Stavelot concerne le secteur défini par la moitié occidentale des neufs de l'église ottonienne et par les fondations de son avant-corps.

Ce site, occupé dès le mésolithique, a livré quelques témoins mobiliers d'époque romaine (I^{er} siècle PCN). Mais c'est évidemment l'occupation monastique qui en fait l'intérêt. Au milieu du VII^e siècle, Remacle fonde une abbaye double dans la forêt d'Ardenne (domaine royal). Le territoire, octroyé par Sigebert III et qui sera soustrait au fisc, s'étend à la limite de deux diocèses : celui de Cologne à l'est où est édifié le monastère de Malmedy, celui de Tongres-Maastricht à l'ouest où se développera l'implantation stavelotaine jusqu'à l'extrême fin du XVIII^e siècle.

L'église ottonienne, consacrée en 1040 par l'abbé Poppon, livre diverses informations.

Tout d'abord, il se confirme que la tour occidentale encore en élévation partielle remplace, au milieu du XVI^e siècle, un « avant-corps » tripartite, non débordant et aligné sur la structure des neufs (nos fouilles à l'abbaye de Malmedy avaient déjà mis en évidence une structure comparable. Les

circulations entre ces avant-corps et les neufs ont pu être identifiées sur les deux sites). Par ailleurs, il est intéressant de noter que cette tour du milieu du XVI^e siècle est construite en connexion avec le bâtiment ottonien toujours en élévation. Une première observation rapide laisse entrevoir que l'étude attentive de ce vestige pourrait nous livrer des informations de première importance sur l'élévation de l'abbatiale du XI^e siècle.

L'accès double depuis la cour de l'abbaye vers les neufs ottoniennes (passages dans les travées 2 et 5 du gouttereau sud) a également pu être mis en évidence.

Sous l'église ottonienne, des vestiges des premiers siècles de l'histoire de l'abbaye ont été mis au jour. La première grande phase d'occupation de l'abbaye s'étend de l'arrivée de Remacle vers 650 à décembre 881 quand les Normands incendient l'abbaye. Le noyau primitif a été mis au jour lors de précédentes campagnes (tombeau de Remacle dans l'espace identifié à l'oratoire Saint-Martin, première église de la fin du VII^e siècle et bâtiments annexes au nord).

Les fouilles en cours ont mis en évidence, loin à l'ouest de ce premier



Vue du chantier de fouilles. Travées occidentales des neufs de l'abbatiale ottonienne, vues vers le sud. © APASReL asbl

groupe, d'autres constructions. Outre les trous de pieux en nombre, une série de murs de pierres ont été dégagés ; ils suivent l'orientation de l'église primitive et, surtout peut-être, définissent un espace clos dans lequel se concentrent les inhumations de cette zone.

Les destructions de 881 généreront des travaux de réaménagement. Les épandages des matériaux issus des bâtiments détruits incluent des enduits peints polychromes par centaines, des monnaies (dont trois inédites), de la céramique et des smaltes de verre décorés à la feuille d'or.

Par ailleurs, une construction (tour ?) accolée au pignon occidental de l'église du X^e siècle, attribuée à l'abbatiale d'Odilon a pu être dégagée.

Bernard LAMBOTTE,
Archéologue au Centre stavelotain
d'Archéologie (APASReL asbl)

Le trésor de la villa gallo-romaine du Champ de Saint-Éloi à Merbes-le-Château



Le trésor de Merbes-le-Château.
© L. Baty, MRW

Le dépôt de la villa du Champ de Saint-Éloi a été découvert dans le cadre d'une opération de sauvetage menée en 2006 et 2007 par le Service de l'Archéologie du Hainaut I et le Centre de Recherches Archéologiques (CREA) de l'Université libre de Bruxelles sur une zone de quatre hectares située à cheval sur les communes de Merbes-le-Château et d'Erquennes, dans le cadre de l'agrandissement du parc d'activité économique de Solre-sur-Sambre.

Le « Champ de Saint-Éloi » se situe dans la partie orientale de la cité des Nerviens, à la limite de la cité des Tongres, au nord de la chaussée reliant Bavay à la Meuse. Le domaine est installé en bordure de Sambre, sur un faible versant orienté au nord, à proximité du confluent de la Hantes. La villa s'apparente à un modèle très répandu dans le nord et le centre de la Gaule, avec une vaste cour enclose par un fossé, bordée sur ses longs côtés par

les dépendances et sur l'un de ses petits côtés par le bâtiment résidentiel.

La cour agricole est localisée à l'est du corps de logis et comporte à ce stade des recherches deux constructions en pierre. La première, établie au centre de la cour, est une longue construction rectangulaire semi-enterrée qui a pu jouer un rôle de lieu d'agrément (bassin ou jardin). La seconde, située au sud de la cour, est un petit cellier muni de sept niches, d'un soupirail et d'un escalier en pierre.

Occupant le côté ouest de la cour agricole, le corps de logis se présente sous la forme d'un bâtiment rectangulaire de 95 m de long sur 19 m de large. L'installation sur un terrain en pente a nécessité une construction en paliers. 51 salles ont été repérées dont la fonction reste incertaine pour la majorité d'entre elles. L'espace interne s'organise à partir d'une galerie de façade. Au centre du bâtiment, un ensemble de trois pièces chauffées, correspondant vraisemblablement aux bains, a été dégagé. Une cave a conservé ses enduits peints sur la partie inférieure des quatre murs ; il s'agit d'un décor à fond blanc présentant des panneaux dont l'un comportait un motif végétal. Au cours de la campagne de fouilles 2007, une autre cave et un puits ont également été découverts.

Le dépôt a été découvert dans l'une des petites pièces situées à l'arrière du bâtiment, au sein d'une fosse aménagée dans le sol vierge afin de servir de cachette. Il

était protégé par des éléments de tubulures, destinés à soutenir un plancher. Un grand chaudron contenait à l'origine l'ensemble des objets, retrouvés en position de chute dans et devant le récipient. Ce chaudron à cerclage en fer a été fabriqué à l'aide de trois feuilles de laiton fixées entre elles par des rivets. Il renfermait un deuxième chaudron en bronze ou en laiton, plus petit, à attaches d'anses triangulaires. Le reste du dépôt se compose d'éléments métalliques provenant d'un coffre en bois (cornières, poignée, serrure, clé), de deux cuillères identiques en argent massif, à cuilleron « en forme de bourse » avec un appendice en volute, d'une fiole en verre à fond cylindrique et d'une plaque en argent décorée. Cette dernière se divise en deux registres : une scène mythologique dans la partie supérieure et une scène d'offrande dans la partie inférieure. Quatre sesterces en bronze et un ensemble monétaire de 122 antoniniens en argent complétaient ce dépôt : les monnaies, à l'origine contenues dans une bourse, s'étalent de Caracalla (198-217) à Gallien (253-268) et Salonin (259-260). Elles permettent de situer l'enfouissement du trésor dans la seconde moitié du III^e siècle de notre ère, vraisemblablement suite aux incursions barbares d'Outre-Rhin.

Nicolas PARIDAENS et Nicolas AUTHOM,
CREA, ULB. 50, Av. F. Roosevelt /
CP175. B-1050 Bruxelles

Suivi archéologique à la cathédrale de Liège

Prévu dans les études préalables à l'extension du Trésor de la cathédrale de Liège, un sondage technique d'une emprise limitée (4 m x 4 m x 3 m) a été effectué le long de la limite extérieure de l'aile occidentale du cloître. Le suivi archéologique de ce petit terrassement, entamé le 13 juin 2006, s'est clôturé le 16 juin 2006. Il a été pris en charge par le Service de l'Archéologie de Liège (MRW/DGATLP/Direction de Liège 1). Le sondage a permis de révéler la fondation d'un épais mur en grès houiller, contre lequel le mur ouest du cloître actuel est venu s'accoler. Cette fondation matérialise l'ancienne limite ouest d'un cloître médiéval, qui a précédé le bâtiment toujours en élévation actuellement, construit à la fin du XV^e siècle. Dans cet ancien mur ouest du cloître médiéval, deux conduits intérieurs réalisés dans le corps de maçonnerie renseignent l'existence de latrines à cet endroit, au rez et/ou au premier étage du cloître médiéval disparu. Ces conduits étaient chacun terminés par un déver-

soir donnant dans une grande chambre de décharge accolée contre l'extérieur de la fondation. Cette chambre de décharge, adoptant un plan grossièrement rectangulaire, était primitivement cloisonnée en deux parties distinctes afin de recueillir séparément le produit de chaque latrine. Confirmation médiévale d'une sentence lapidaire encore fréquemment utilisée de nos jours...

Dans un second temps, cette grande chambre de décharge est remblayée et un des deux conduits est désaffecté. Une chambre de décharge plus petite, de plan circulaire, couverte de grandes dalles en grès houiller est mise en place pour le conduit restant. Outre les éléments d'une mosaïque romane qui ont pu y être retrouvés, le matériel archéologique présent dans l'encrassement de cette latrine témoigne de son abandon au plus tard au début du XIII^e siècle. À cette époque, le mur du cloître médiéval est, quant à lui, toujours bien en élévation. Au vu de cette datation relativement ancienne pour la dernière phase des



Ancien mur ouest du cloître médiéval, avec les deux conduits de latrines intégrés aux maçonneries et les vestiges des chambres de décharges successives. G. Mora-Dieu, SALg © MRW

latrines, ainsi que d'autres indices, il y a fort à parier que le mur mis au jour appartient aux premières installations claustrales de la collégiale Saint-Paul, remontant au début du XI^e siècle.

Guillaume MORA-DIEU,
Archéologue, attaché à la DGATLP

Du XIV^e au XIX^e siècle : habitats et industries de la rue Jean Lescarts à Mons

Le projet de construction d'un immeuble à appartements, avec places de stationnement en sous-sol, à la rue Jean Lescarts a amené le Service de l'Archéologie de la Région wallonne à réaliser une fouille préventive sur l'ensemble de la parcelle. Menée en collaboration avec l'asbl Recherches et Prospections Archéologiques en Wallonie (RPAW), cette opération a débuté en février 2007 pour se terminer fin septembre, soit huit mois plus tard.

La seule information connue jusqu'alors sur cet espace enclos dans l'enceinte médiévale de Mons, était la présence d'une savonnerie et d'un moulin à huile, attestée par le plan Popp (vers 1870). Divers documents anciens laissaient appréhender une occupation du site à la fin de l'époque médiévale, mais sans plus de précisions. Afin d'explorer et d'interpréter au mieux les structures exhumées, une étude historique centrée sur la parcelle fouillée a été entamée par Maude Regnard, parallèlement aux recherches de terrain.

La fouille s'est déroulée en plusieurs phases ouvrant successivement trois zones d'exploration du sous-sol. Chacun des secteurs se révéla particulièrement riche en vestiges archéologiques. Les premiers éléments de la recherche confirment diverses exploitations et occupations sur les 1000 m² que totalise le site.

La découverte d'importantes fosses d'extraction à l'emplacement de bancs d'argile, à mi-pente de la colline, laisse supposer l'exploitation du sous-sol dès le XIV^e siècle. Cette découverte nous

invite à faire la relation avec l'ancien nom de la rue, « la Vièslè Tuilerie », aux XIV^e et XV^e siècles.

Plus tard, ce sont les vestiges de maisons du XVI^e siècle qui apparaissent avec, à front de rue, les fondations des habitations puis les caves tandis qu'au fond des anciennes parcelles, les latrines et fosses dépotoirs livrent un matériel archéologique abondant et varié (céramique, verrerie, objets en os et en métal). L'une des latrines mises au jour est cuvelée à la base par un tonneau sans fond, exceptionnellement bien conservé ; des analyses dendrochronologiques sont en cours sur les planchettes qui le composaient.

La vocation artisanale voire semi industrielle se développe au XVII^e siècle, ainsi qu'en témoigne une structure enterrée de forme oblongue très particulière, dont la fonction n'a pu encore être déterminée. À un moment donné, l'activité sur place change vraisemblablement : un moulin à manège plusieurs fois réaménagé fait son apparition.

Plus récemment, au XVIII^e siècle, une savonnerie et un tordoir à huile prendront le relais, jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle au moins. Les nombreuses phases de destruction et de réaménagement de ces locaux traduisent les modifications techniques adoptées dans les manufactures successives qui s'installèrent dans ce quartier périphérique de la ville.

La céramique en cours de nettoyage et de recollage présente un panel varié de récipients de fabrication locale ou



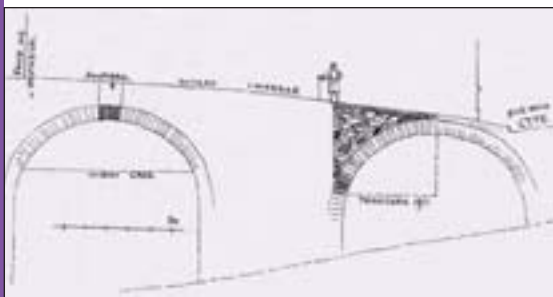
Vue des vestiges du moulin à manège. © MRW, DGATLP-Hainaut

importée. Les verres et objets métalliques rejoindront bientôt le laboratoire de restauration. L'étude de ces ensembles, datés du XV^e au XIX^e siècle, permettra de mieux connaître l'évolution du niveau de vie des occupants du quartier du Hautbois, de même que leurs habitudes alimentaires, grâce à l'étude des graines et ossements retrouvés associés aux objets.

Au terme de la fouille et des recherches historiques, les investigations menées sur le site de la rue Jean Lescarts devraient apporter un éclairage nouveau concernant six siècles de ce quartier montois.

Cécile ANSIEAU et Marceline DENIS,
Archéologues (Service de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne et RPAW)

Étude archéologique impasse du Vieux-Pont-des-Arches à Liège



Restitution par C. Bourgault des deux arches du pont, 1911. © Musée Curtius, Fonds Bourgault, Liège, AIII, n° 10-11-12

À Liège, à proximité de la Meuse, sous l'impasse du Vieux-Pont-des-Arches, sont conservés des vestiges supposés appartenir à un pont antérieur au pont des Arches actuel, soit à un ouvrage d'art, prétendument médiéval, permettant, au départ du noyau urbain primitif, d'enjamber la Meuse en direction d'Aix-la-Chapelle.

Ce monument, classé depuis 1998, fait aujourd'hui l'objet d'une procédure de certificat de patrimoine. Dans cette perspective, il s'agit de réunir les données archéologiques en vue de les intégrer au programme futur de restauration, de valorisation et d'ouverture au public. La recherche archéologique, toujours en cours, est subventionnée par la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne. Elle est confiée par le Service de l'Archéologie en Province de Liège à l'asbl APASReL.

L'étude de terrain consiste à entreprendre plusieurs sondages sous la voûte et aux abords directs de l'arche afin de déterminer l'étendue réelle des vestiges conservés, de les caractériser, d'établir leur chronologie et de les replacer dans le contexte urbain.

Les reliquats étudiés appartiennent à la deuxième arche du pont au départ

de la rive gauche. En effet, comme en témoigne l'architecte Camille Bourgault, la première a partiellement été démolie en 1911, à l'occasion de travaux de fondation d'un pylône électrique.

L'arche conservée est entièrement bâtie en grès houiller, matériau de provenance locale sans doute issu du quartier Pierreuse, situé à quelques centaines de mètres au nord-ouest du site.

L'élément le plus remarquable de l'ouvrage est l'arc de front, parement extérieur de l'arche. En grande partie conservé dans sa partie ouest, il présente des blocs de gabarit monumental (max. 94 cm), remarquablement taillés et mis en œuvre, et dont certains conservent les traces des outils qui les ont façonnés (dont le marteau taillant).

L'avant-bec, autre élément essentiel du pont, jointif à l'arche dans sa partie nord-ouest, est également conservé. Sorte de brise-lame de forme triangulaire, il permettait de protéger la pile du courant. Ses assises, très soignées et composées de blocs qui atteignent 57 cm de haut, confirment la monumentalité de l'ouvrage.

L'arche aujourd'hui aménagée en cave, accessible au départ des maisons de l'impasse, a été partiellement remblayée. Nos investigations ont permis de dégager une partie de son élévation jusqu'à sa base, mettant au jour une imposante pile reposant sur une semelle de fondation en chêne, associée à des pieux verticaux. Ces éléments de bois constituent les cibles principales de notre intervention, car ils sont susceptibles de fournir des éléments de datation absolue par le recours à la dendrochronologie. Les contraintes techniques du site ne nous ont pas encore permis de réaliser cette analyse. Néanmoins, différents indices chronologiques sont d'ores et déjà à notre disposition. En effet, le matériau employé pour la construction, les techniques de mise en œuvre, les outils utilisés, l'analyse des séquences stratigraphiques relevées tout au long de la recherche et du matériel céramique et numismatique récolté tendent à situer la construction de l'ouvrage avant la seconde moitié du XII^e siècle.

Au cours de son évolution, ce pont sera soumis à divers aménagements. Tout d'abord, avant la fin du XII^e siècle est construit un imposant mur de grès houiller perpendiculaire à l'arche et protégeant la cité des fréquentes inondations qui caractérisent les contraintes de cette vallée. Ensuite, dès la fin du XIII^e siècle est aménagé sous l'arche un chemin de halage, permettant d'optimiser la navigation sur le fleuve. Enfin, il semble que le pont soit abandonné après la fin du XIV^e siècle, et ses vestiges progressivement intégrés aux nouvelles

constructions, marquant néanmoins définitivement le parcellaire urbain.

En conclusion, l'étude de ces structures, exceptionnellement bien conservées, met en exergue la monumentalité, la qualité de mise en œuvre et le soin apporté à l'ouvrage, ainsi que l'incidence d'une telle construction sur l'environnement urbain. Par ailleurs, nos repères chronologiques tendent à rendre de plus en plus probable l'identification des vestiges étudiés au premier pont des Arches. Selon les sources historiques, la construction de cet ouvrage d'envergure exceptionnelle est située au XI^e siècle, entre 1025 et 1037, sous l'épiscopat du prince-évêque Réginard. Liège connaît alors un important essor urbain, socio-économique et culturel sous l'impulsion des princes-évêques tels Éracle, Notger et Baldéric II. Réginard aurait ainsi poursuivi leur grande œuvre d'urbanisation de la ville en reliant la jeune Principauté et l'Empire germanique. Aussi, ce pont a la particu-

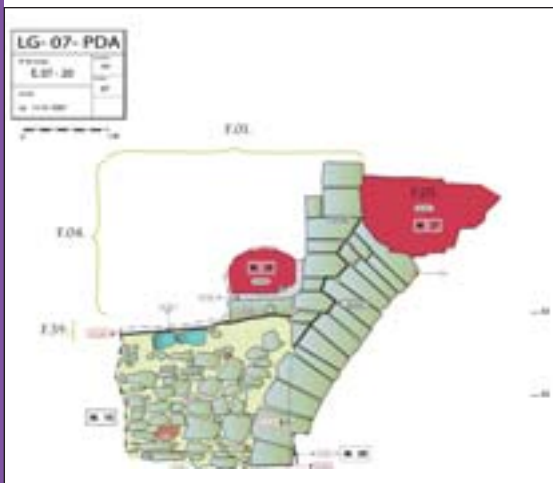


Photographie de l'arc de front conservé dans sa partie sud-ouest.

© MRW-DGATLP-Services extérieurs-Direction Liège I, Service de l'Archéologie, prise de vue M. Costa-APASReL asbl, mars 2007

larité d'être situé à proximité du noyau urbain primitif, peut-être à l'emplacement d'un des premiers débarcadères. Il encourage ainsi l'exploitation de cette principale route des marchandises qu'est la Meuse à l'époque médiévale. De plus, sa construction influence considérablement le développement et l'organisation du tissu urbain : elle motive la création de nouveaux réseaux de communication sur la terre et sur l'eau, tout en permettant l'établissement de nouvelles zones de peuplement au sud de la Meuse, et détermine l'orientation des principales artères de la ville. Le pont des Arches joue également un rôle stratégique et militaire de premier plan, par son inévitable relation avec le système défensif de la ville.

Murielle COSTA



Relevé en élévation de l'arc de front nord-ouest. © MRW-DGATLP-Services extérieurs-Direction Liège I, Service de l'Archéologie, infographie Ph. Lammerant-APASReL asbl, juillet 2007

Publications et Manifestations

TRIMESTRIEL – OCTOBRE – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2007 – N° 8 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Trois nouveaux ouvrages de référence...

Les Éditions du Patrimoine publient en cette fin d'année trois beaux livres, disponibles en librairie dès le mois de décembre 2007, mettant tour à tour en valeur les souvenirs matériels liés à notre longue histoire militaire, les beautés patrimoniales incontournables à découvrir en Wallonie et enfin, les vestiges des sites industriels sur le territoire régional.

La route du patrimoine industriel

Valérie DEJARDIN, avec la collaboration de Julien MAQUET.

Cet ouvrage est le quatrième volume de la collection *Itinéraires du Patrimoine wallon*, qui connaît un succès grandissant. La grande Révolution industrielle

du XIX^e siècle a principalement affecté le sud du pays, particulièrement les bassins de la Meuse et de la Sambre. La Wallonie a alors vu naître sur son sol de nombreuses industries, qui ont laissé des traces. Une multitude de petits sites industriels peu connus ou même méconnus s'ajoutent à certains plus renommés (Bois-du-Luc, Val-Saint-Lambert...). Notre région regorge de ces lieux chargés

d'histoires ouvrières et industrielles parfaitement valorisées afin de souligner l'importance de cet héritage.

Les notices, agréables à lire, et de superbes illustrations font découvrir ce patrimoine hors du commun à travers son architecture, son histoire et sa réaffectation, mais aussi en précisant toutes les possibilités d'accès, de visites, de locations et autres services offerts sur place. Une carte touristique reprenant les différents circuits proposés est également disponible.

160 pages. Prix de vente : 12 € pour le livre, 7 € pour la carte touristique et routière, 15 € pour le livre et la carte achetés ensemble.

Cent merveilles de Wallonie

Photos de Guy FOCANT, textes de Valérie DEJARDIN et Julien MAQUET.

À l'inverse des ouvrages traditionnels où l'iconographie ne sert bien souvent que de support au texte, la démarche proposée dans ce beau livre se veut originale : cent monuments ou sites prestigieux de Wallonie ont été soumis à l'objectif de Guy Focant, photographe professionnel de la Division du Patrimoine à la Région wallonne, qui a choisi d'en publier les clichés selon un point de vue strictement esthétique. La photographie se fait donc ici œuvre d'art à part entière. Parmi les sites évoqués se trouvent notamment de magnifiques photographies de la vallée du Ninglinspo à Nonceveux, des remparts de Binche, du Tombeau du Géant à Botassart (Bouillon), du théâtre royal de Namur, du champ de Bataille de Waterloo...

Deux historiens ont rédigé les textes explicatifs accompagnant les illustrations, aboutissant à un ouvrage de grande qualité, qui vise à devenir une vitrine de la Wallonie à l'étranger. À cette fin, deux versions ont été imprimées : l'une en français et l'autre en quatre langues (anglais, français, néerlandais et allemand).

220 pages. Prix de vente : 30 €.



Le patrimoine militaire de Wallonie

Sous la direction de Valérie DEJARDIN et Julien MAQUET.



Bien que souvent méconnu, le patrimoine militaire de Wallonie est important, riche et diversifié. C'est ce dont témoigne ce nouvel ouvrage de prestige, instrument de haute vulgarisation destiné au grand public, qui s'inscrit dans le prolongement du thème des Journées du Patrimoine 2007. La notion même de patrimoine militaire n'est pas évidente à saisir, car elle couvre de nombreuses périodes, depuis les temps préhistoriques jusqu'aux guerres du XX^e siècle, et concerne une grande variété de sites et de monuments.

Environ soixante notices bien documentées, rédigées par des spécialistes de ces questions, fournissent ainsi un échantillon représentatif des principaux sites militaires sur le territoire de la Wallonie, parmi lesquels se trouvent notamment les forts, les fortifications et les casernes, mais également les mottes, les bâtiments d'intendance ou les monuments commémoratifs. Afin de compléter ce panorama déjà étendu, des chapitres complémentaires, rédigés par d'éminents représentants du monde universitaire wallon et bruxellois, retracent l'histoire des techniques militaires et de la guerre. Deux passionnants textes de synthèse closent cet ouvrage qui embrasse la thématique militaire dans ses aspects les plus variés : l'un consacré à l'évolution de l'armement de l'Antiquité à nos jours, et l'autre au patrimoine commémoratif militaire, qui a résolument imprimé sa marque dans le paysage wallon.

300 pages. Prix de vente : 45 €.

Où se procurer nos publications ?

Les ouvrages récents édités par l'Institut du Patrimoine wallon sont en vente dans la plupart des librairies de Wallonie et de Bruxelles. Toutes ces publications sont également disponibles à la boutique de l'IPW à Namur, 21 place des Célestines. Un catalogue informatisé se trouve à l'adresse www.institutdupatrimoine.be. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la responsable des publications, Monique Van Opstal, par téléphone au 081/230.703, par fax au 081/659.097 ou par mail m.vanopstal@institutdupatrimoine.be.

LA ROUTE DU
PATRIMOINE
INDUSTRIEL

VALÉRIE DEJARDIN
avec la collaboration de JULIEN MAQUET

4



ITINÉRAIRES DU PATRIMOINE WALLON

Inauguration de la chapelle Saint-Roch à Perwez

Après de nombreuses péripéties et plus de deux ans de chantier, les travaux de restauration de la chapelle Saint-Roch se sont achevés en novembre 2006. L'inauguration officielle, qui



© Gautier Maniquet

devait coïncider avec la fête du saint et du quartier, a eu lieu le dimanche 26 août 2007. Après les discours officiels en présence de Monsieur le Ministre Antoine et des autorités communales, une cérémonie religieuse a rassemblé plusieurs centaines de personnes, puis un cortège composé d'une trentaine de statues des paroisses voisines s'est rendu en procession vers la chapelle où ont été bénies la statue de saint Roch et la chapelle. Ainsi s'est achevé le sauvetage de ce petit élément du patrimoine religieux, à l'initiative de l'Institut du Patrimoine wallon, qui a accompagné l'opération de bout en bout.

Pour en finir avec l'année Vauban...

D'importantes manifestations ont marqué l'année Vauban, en France mais également en Wallonie, comme lors des dernières Journées du Patrimoine, sur la Citadelle de Namur. À cette occasion, la Rédaction de *La Lettre du Patrimoine* a souhaité rendre hommage au grand architecte en publiant l'extrait d'un édifiant courrier adressé le 17 juillet 1683 par Vauban à son ministre de tutelle, le marquis de Louvois, montrant à quel point certaines problématiques de jadis restent d'une étonnante actualité :

« Monseigneur,

Il y a quelques queues d'ouvrages des années dernières qui ne sont point finies et qui ne finiront point. Et tout cela Monseigneur par cette confusion

que causent les fréquents rabais qui se font dans vos ouvrages, car il est certain que toutes ces ruptures de marchés, manquements de paroles et renouvellement d'adjudication ne servent à vous attirer comme entrepreneurs que les misérables qui ne savent où donner de la teste, les fripons et les ignorants, & à faire fuir tous ceux qui ont de quoi et qui sont capables de conduire une entreprise.

Je dis de plus qu'elles retardent et renchérissent considérablement les ouvrages, qui n'en sont que plus mauvais car ces rabais et bons marchés tant recherchés sont imaginaires, d'autant qu'il est d'un entrepreneur qui perd comme d'un homme qui se noie, qui se prend à tout ce qu'il peut ; or, se prendre à tout ce qu'on peut en matière d'entrepreneur, c'est ne pas payer les marchands chez qui il prend des matériaux, mal payer les ouvriers qu'il emploie, friponner ceux qu'il peut, n'avoir que les plus mauvais parce qu'ils se donnent à meilleur marché que les autres, n'employer que les plus méchants matériaux, chicaner sur toutes choses et toujours crier miséricorde contre celui-ci et celui-là. [...]

Donnez le prix des ouvrages et ne refusez pas un honneste salaire à un entrepreneur qui s'acquittera de son devoir, ce sera toujours le meilleur marché que vous puissiez trouver. »

En France, le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques

Installé depuis 1970 dans les communs du château de Champs-sur-Marne (Île-de-France), le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH) est un service à compétence nationale, dépendant du ministère français de la Culture et de la Communication. Sa mission est de mener des études et des recherches sur la conservation *in situ* des monuments et objets du patrimoine culturel protégés au titre des Monuments historiques. Il est chargé d'étudier les matériaux constitutifs de ce patrimoine et les techniques de mise en œuvre ; les phénomènes d'altération qui compromettent leur conservation ; les traitements à appliquer aux œuvres altérées et enfin, les conditions de conservation des monuments et objets étudiés.

Le LRMH dispose d'un centre de documentation qui rassemble les études scientifiques menées par le laboratoire, les résultats de ses programmes de recherche ainsi qu'un important fonds photographique sur les sites ou œuvres étudiés. Le site du LRMH est accessible à l'adresse : www.lrmh.culture.fr.

Un guide de l'église Saint-Remacle de Verviers

Avec le soutien de l'Institut du Patrimoine wallon, la fabrique d'église de Saint-Remacle de Verviers publie un guide de cet imposant et intéressant édifice de la première moitié du XIX^e siècle, classé comme monument en 1974.

À la fin du XVIII^e siècle, Verviers est au début de son essor économique, et l'inauguration en 1780 du nouvel hôtel de Ville de style Louis XVI fait ressortir davantage encore la vétusté et l'exiguïté de l'église Saint-Remacle toute proche. Les édiles décident alors de faire bâtir une église plus digne d'une ville à la prospérité croissante. Après plusieurs projets avortés, le plan de l'architecte aixois Cremer, revu par le Parisien Lebas, est mis en œuvre dès 1834 et l'église consacrée quatre ans plus tard. Les décennies suivantes verront encore bien des travaux de décoration intérieure. Le bâtiment est construit sur le modèle des basiliques romaines, dans le goût du néoclassicisme du début du XIX^e siècle. La façade, avec sa tour de 43 mètres, est réalisée en calcaire du pays de Verviers et le portique central évoque un arc de triomphe romain. À l'intérieur de l'édifice, le souvenir des riches familles bourgeoises de l'époque est omniprésent. D'autres pièces remarquables agrémentent encore l'église, dont un triptyque peint du XVII^e siècle, œuvre de Gérard Douffet, élève de Rubens.

Ceuvre du dynamique président de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, l'historien Jacques Wynants, ce petit guide, abondamment illustré, sera disponible dès novembre 2007 à l'église Saint-Remacle de Verviers.



© Fabrique d'église de Saint-Remacle de Verviers

Quel avenir pour quelles églises ?



« Renonçons à l'angélisme. Les églises ferment. Massivement. Partout en Occident (...), les temples des traditions religieuses historiques sont désaffectés, abandonnés, voués à d'autres fins ou démolis. » C'est sur ce constat brut que s'ouvrent les actes du colloque international de Montréal qui a réuni, entre le 19 et le 22 octobre 2005, pas moins de 37 chercheurs issus de la vieille Europe, mais aussi d'Amérique du Nord.

Mais les nombreux intervenants ne sont pas simplement demeurés sur ce constat et ils ont développé une vaste réflexion sur le devenir des édifices religieux, en faisant fi de tout a priori politique, philosophique et religieux. Ainsi sont successivement abordés le problème de la propriété des lieux de culte et de ce que cela implique, notamment en matière de gestion quotidienne, la problématique de la démolition ou de la réaffectation de ces derniers, la question de la valeur publique et symbolique des édifices religieux au sein de la cité et de la communauté, et, enfin, quelques perspectives d'avenir.

Il est indéniable que le Québec a une longueur d'avance en ce qui concerne l'avenir du patrimoine religieux, puisque, depuis 1997, quatre colloques ont déjà traité de ce sujet à l'actualité de plus en plus brûlante. Néanmoins, - comme le montre du reste la diversité des nationalités représentées à Montréal -, cette réflexion a également été entamée ailleurs, en Belgique, notamment, et en Wallonie, en particulier, comme le souligne utilement Thomas Coomans. Dans son interven-

tion consacrée aux églises en Belgique, il rappelle, entre autres, le rôle joué dans ce domaine par les organismes régionaux wallons et flamands.

C'est également dans cette perspective que le Ministre en charge du Patrimoine avait demandé à la Cellule de Recherche en Histoire et Archéologie du Bâtiment, dirigée par feu Luc-Francis Genicot - disparu cet été et dont nous saluons ici la mémoire -, de mettre sur pied une base de données informatisées concernant les églises paroissiales construites entre 1830 et 1940 et hiérarchisées selon des critères architecturaux et ce, clairement dans la perspective de disposer d'un outil objectif de classification.

Bref, l'ouvrage québécois, par sa rigueur, amène un éclairage intéressant sur une problématique complexe et difficile qui n'est encore qu'à ses prémices.

MORISSET L. K., NOPPEN L. et COOMANS T. (dir.), *Quel avenir pour quelles églises? What future for which churches?* (Patrimoine urbain), Québec, Presses de l'Université de Québec, 2006, 608 p. ISBN 2-7605-1431-5.

Deux magnifiques coffrets « Décors intérieurs en Wallonie » disponibles à la vente



La salle académique de l'Université de Liège. © E. Bolly

Pour rappel, la collection « Décors intérieurs en Wallonie » compte trois tomes, édités de 2003 à 2005. Ces ouvrages sont le résultat d'un important travail de prospection initié par la Commission royale en juin 1999 ; ils ont pour but d'identifier les décors immobiliers - ensembles décoratifs ou éléments isolés - de qualité exceptionnelle, conservés dans les monuments inscrits sur la liste du

Patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne ou ayant été reconnus ponctuellement de caractère exceptionnel sur base d'un avis de la CRMSF.

La sélection des décors, par un comité d'accompagnement composé de membres de la CRMSF, a pris en compte différents critères : l'authenticité, la cohérence du programme décoratif, la qualité de conservation des témoins, la rareté stylistique ou thématique des œuvres, la notoriété des auteurs (artistes ou artisans)... Étant donné le nombre et la qualité des décors recensés, d'emblée seuls les biens civils ont été visés par la publication. Une grande diversité de techniques est ainsi illustrée.

Au-delà du recensement proprement dit, le but de la collection est de poser les bases d'une méthodologie applicable à un futur inventaire des décors de qualité en Wallonie, élargi à l'ensemble des éléments intérieurs d'intérêt patrimonial sur le plan historique, archéologique, scientifique, social ou technique.

Afin de leur offrir un écrin à la hauteur de leur contenu, la Commission royale a fait réaliser deux types de coffrets : le premier consiste en un emboîtement illustré offert à l'achat des trois tomes ; le second, réalisé en soixante exemplaires par un artisan wallon, propose

complémentaire aux ouvrages, une sélection de trois photographies d'Eddy Bolly, signées et numérotées de I à 30 et de I à XXX (HC). Ces photographies, présentées sous passe-partout et conservées dans une farde, ont été prises dans trois lieux analysés dans la collection, à savoir : - la salle académique de l'Université de Liège ; - le pavillon chinois du domaine d'Arenberg à Enghien ; - le château de Freÿr à Waulsort (Hastière).

Depuis une vingtaine d'années, Eddy Bolly capture des sujets divers allant du portrait d'artistes au reportage, en passant par des photographies de nus, de publicité et de mode. Il a plusieurs fois exposé ses œuvres et a de multiples publications à son actif.

Carole CARPEAUX,
Secrétaire adjointe

Ces deux coffrets sont disponibles en librairie ou au secrétariat de la Commission royale.

Tél. : +32 (0)4.232.98.51/52.

Fax : +32 (0)4.232.98.89.

Email : info@crmsf.be.

Prix du coffret : 120 €.

Prix du coffret de collection : 290 €.



Le Carnet de la Protection

Penser l'avenir d'un site exceptionnel : le canal du Centre historique



Les premières plantations de part et d'autre de l'ascenseur n° 2. © Collection Walter Marcel

Parmi les aventures techniques qui ont marqué la seconde moitié du XIX^e siècle en Wallonie, la construction des ascenseurs à bateaux sur le canal du Centre, entre – aujourd'hui – la Louvière et Le Roeulx, fait référence. À un point tel qu'en 1992, la partie classée de ce canal et sa zone de protection rentrent dans le cercle très fermé des biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Aujourd'hui, l'ascenseur n° 1, le plus ancien, fête ses 120 ans et les arbres qui bordent ses berges depuis l'origine atteignent les cent ans, un âge vénérable pour des alignements dont on envisageait initialement l'exploitation vers les années 1950 et dont la cohérence tend à disparaître.

La conservation durable des sites naturels protégés – au titre du patrimoine de Wallonie et davantage encore au titre du patrimoine mondial – requiert l'établissement d'un plan posant précisément les actions à entreprendre pour en assurer la pérennité au fil du temps. C'est ce qui a motivé la DGATLP, en coordination avec le Ministère de l'Équipement et des Transports, gestionnaire du site classé, à lancer, fin 2006, une étude paysagère et phytosanitaire du site et de la zone de protection du canal du Centre. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une convention entre la DGATLP, Division du Patrimoine, Direction de la Protection, et le bureau d'études Poly'Art, et se déroule en plusieurs phases : phase de recherches, phase d'analyses, phase de propositions d'aménagement, phase de communication des résultats auprès des habitants et riverains du canal du Centre, en particulier, et plus généralement auprès du public, grâce à une exposition prévue en 2008.

À l'été 2007, la première phase est terminée : en quoi a-t-elle consisté ? L'analyse du site débute par une recherche

historique sur les alignements et les quinconces bordant le canal, afin de mieux appréhender les conditions originelles des plantations. Sont consultées les archives de l'ancien Ministère des Travaux publics déposées à Mons, à Seneffe et à Châtelet, des documents collationnés par la suite dont des photographies du MET, des cartes postales anciennes de la collection de M. Walter Marcel, des données du dossier constitué pour l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco (DGATLP, Charleroi), des documents des archives communales de La Louvière et de Seneffe, et de l'Écomusée du Bois-du-Luc. Tous confirment que les travaux de plantation sont effectués entre 1911 et 1921, et apportent des informations intéressantes sur le contexte de l'époque.

Un des deux plans de plantations existants – datés de 1908 – concerne la partie amont du site classé. Ce plan n'a été, selon toute vraisemblance, que partiellement réalisé. Contrairement à ce que l'on observe par ailleurs, ces deux plans montrent que les plantations de chaque bief sont traitées de manière particulière, avec une ou deux essences en alternance. Les essences et espèces choisies sont variées – 17 différentes sur la partie classée – en provenance pour une grande partie d'Amérique du Nord, avec des arbres réputés pour leur croissance rapide et leurs belles couleurs automnales (chênes rouges et érables, par exemple). Il en résulte des séquences paysagères très contrastées, accentuées par les terrassements parfois imposants que la dénivellée a justifiés.

Aujourd'hui, l'analyse détaillée des contextes urbanistiques et paysagers de l'ensemble de la zone fait l'objet de la deuxième phase d'étude, et démontre que le canal, industriel il y a cent ans, est devenu un enjeu touristique et social important. Les chemins de halage et de

contre halage ne servent plus à tracter des péniches chargées de charbon mais sont utilisés comme lieu de promenade par tous les riverains du canal, transformant ce large ruban vert en un véritable parc urbain. Les enjeux ont évolué, les potentialités sont nombreuses et l'avenir patrimonial du site devra prendre en compte cette évolution récente.

La troisième phase consiste à mettre en place les conditions techniques et pratiques pour la mise en œuvre d'un plan de gestion : 1.106 arbres sont géo-référencés et numérotés sur les 14 km de berges afin de constituer une base de données informatisée. Une méthodologie et des fiches d'observation sont mises au point : chaque arbre fait l'objet d'un examen phytosanitaire complet retranscrit dans la base de données. L'analyse, bief par bief, permet ensuite d'évaluer la qualité globale des alignements, en montrant leurs déficiences et leurs potentialités. Cette analyse sera complétée par une observation infrarouge effectuée par le MET durant l'été.

Une analyse du milieu naturel, également bief par bief, a terminé cette analyse d'ensemble du site en montrant la faible diversité de la flore et de la faune, révélant néanmoins la présence de quelques plantes menacées.

Les conditions sont donc maintenant réunies pour élaborer un projet paysager qui prenne en compte les objectifs d'ordre patrimonial de conservation d'un paysage industriel du XIX^e siècle et les modes de vie d'aujourd'hui, en relation étroite avec la zone de protection. Ce projet, qui devra envisager le renouvellement dans le temps des alignements, sera ensuite présenté aux communes riveraines et au public grâce à une exposition didactique.

Dominique GUERRIER DUBARLE,
pour Poly'Art

Aujourd'hui, de remarquables talus encadrent l'ascenseur n° 2. © Poly'Art



La Vie des Associations



BELGIË – BELGIQUE

P.B./P.P.

B – 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P605172

TRIMESTRIEL – OCTOBRE – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2007 – N° 8 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Des églises ouvertes et accueillantes



Beaucoup souhaitent entrer dans les églises pour y découvrir un patrimoine souvent extraordinaire, en ressentir l'atmosphère particulière, trouver un instant de calme ou de méditation mais ils trouvent souvent portes closes.

« Les églises devraient être plus ouvertes et accueillantes pour tous, quels que soient les motifs d'y entrer. » C'est aujourd'hui la conviction de la Fondation « églises ouvertes » mise en chantier il y a un an avec quelques sympathisants par Marc Huynen, ancien patron d'une petite entreprise.

« Une église ouverte et accueillante, c'est tout bénéfique pour le développement de la culture et du tourisme. De plus, si les églises sont largement et souvent ouvertes, les raisons de contribuer à leur entretien par les autorités publiques s'en trouvent davantage justifiées ».

L'idée de mettre sur pied chez nous un réseau d'églises ouvertes est venue à Marc Huynen, en visitant la Finlande. Il y a découvert qu'il existait un réseau très bien organisé d'églises ouvertes pendant la saison touristique et qu'une carte du pays avec des informations sur ces églises était disponible pour les visiteurs. En se renseignant, il se rendit compte que dans d'autres pays, des réseaux d'églises ouvertes existaient aussi. Ainsi, en Angleterre, l'*Open Churches Trust* publie un recueil de 11.000 églises ouvertes avec pour chacune, un bref descriptif, une esquisse et les horaires d'ouverture et des offices.

Ces derniers mois, Marc Huynen a réuni des personnes de sensibilités philosophiques et de compétences variées pour mettre sur pied en

Belgique un projet semblable. C'est une initiative qui émane à l'origine de personnes privées et non de représentants ou de mandataires d'une Église ou d'un culte particulier. Elle se veut pluraliste, ouverte à tous les courants philosophiques ou religieux reconnus en Belgique. Cette initiative a reçu rapidement le soutien des principales autorités publiques et religieuses, tant au nord qu'au sud du pays.

Il existe environ 4.000 églises paroissiales en Belgique, des abbayes, des monastères et des couvents, auxquels nous pouvons ajouter des synagogues et des mosquées. À ce jour, pour créer ce projet, la fondation a convaincu les responsables de quelques 150 églises ou lieux de culte comme des temples protestants ou des synagogues d'ouvrir leurs portes cet été. Des dizaines d'autres vont suivre. Il n'y a pas de critère de qualité esthétique du bâtiment qui entre en ligne de compte, même si beaucoup sont déjà des monuments classés. Seule prime l'action entreprise pour rendre l'église ouverte et accueillante pour tous.

Les responsables des lieux de culte qui adhèrent au réseau s'engagent ainsi à ouvrir le bâtiment aux visiteurs au minimum pendant huit semaines consécutives entre le premier juin et le 30 septembre de chaque année, trois jours par semaine (normalement le vendredi, samedi et dimanche), quatre heures par jour (généralement de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h). Ils prévoient des outils d'information tels que brochures sur l'église et créent surtout une atmosphère accueillante par la présence, dans la mesure du possible, d'un texte de bienvenue, d'un livre d'or, d'un fond musical ou de fleurs.

Cette initiative, en partenariat avec l'IRPA, devrait progressivement s'élargir.

Gérald HAYOIS

Pour découvrir les églises accueillant les visiteurs, vous pouvez consulter depuis le 15 juin le site Internet www.eglisesouvertes.be et la brochure *Les églises ouvertes et accueillantes en Belgique*, diffusée depuis le 15 juin 2007 dans les églises ou lieux de cultes du réseau.



© églises ouvertes

Contacts et renseignements :
Fondation églises ouvertes,
Marc Huynen,
Chaussée de Tirlemont, 508 A
1370 Jodoigne
m.huynen@eglisesouvertes.be
www.eglisesouvertes.be

N'ayez pas peur...

Cette expression désormais largement répandue peut s'adresser sans aucune hésitation aux associations qui, d'une façon ou d'une autre, nous lisent en ce moment...

Il n'y a pas de petits projets, il n'y a pas d'initiatives inintéressantes. Toute démarche entreprise au profit de notre patrimoine et de sa promotion mérite d'être connue et encouragée...

Les quatre pages consacrées aux associations sont les vôtres ; elles doivent servir aux partages des expériences, de leurs difficultés comme de leurs satisfactions...

Vous êtes nombreux à vous « démener » dans nos villages, dans nos campagnes, dans nos cités... Faites vous connaître, venez partager votre passion ! Bref, proposez-nous un article, une photo, une réflexion...

xavierbossu@yahoo.fr doit devenir votre adresse de référence...

Déjà grand merci.

Marie-Astrid COLLET et Xavier BOSSU

La Fondation rurale de Wallonie, les enfants et le patrimoine... Un trio gagnant !



À la recherche du trésor. © FRW

Classes de dépaysement, animations liées à l'initiation à l'environnement, séjours à la ferme... L'enseignant n'a que l'embarras du choix s'il souhaite sensibiliser ses élèves aux problèmes environnementaux et à la sauvegarde du patrimoine naturel. Mais en matière de patrimoine bâti et plus particulièrement d'habitat traditionnel, qu'en est-il ? Peu d'initiatives, alors que l'école et son milieu peuvent constituer un merveilleux terrain d'actions pour la découverte de notre patrimoine bâti. C'est pourquoi l'assistance architecturale et urbanistique de la Fondation rurale de Wallonie propose différentes actions alliant proximité et découverte du patrimoine bâti. Classes patrimoine et valises pédagogiques sont là pour aider les enseignants à aborder ce thème.

Attert, février 2007. Le téléphone retentit dans les bureaux de l'assistance architecturale et urbanistique : une enseignante de l'Athénée Royal de Virton souhaite développer un projet

patrimoine avec ses élèves. Si ce sujet la passionne, elle estime ne pas avoir les connaissances et les compétences suffisantes pour le mener à bien. Alors, pourquoi ne pas participer à l'une de nos classes patrimoine ?

Un mois plus tard, seize enfants de 6^e primaire débarquent à Attert pour une journée consacrée à la maison rurale. La matinée commence par une découverte de l'habitat traditionnel au sein des huit régions agro-géographiques de Wallonie. Maisons de pierre ou de brique, fermes en long ou en carré... Chaque région a développé un type d'habitat selon ses contraintes et ses besoins. Une étude plus approfondie de la maison lorraine permet aux enfants de découvrir ses caractéristiques et ses possibilités d'évolution. L'après-midi est ensuite consacré à un jeu de piste à travers les rues du village. L'intérêt des enfants croissant au fur et à mesure de l'animation, l'institutrice évoque la possibilité de poursuivre cette animation par la visite d'un lieu qui leur serait plus familier. Rendez-vous est pris pour une journée consacrée au patrimoine d'un village de la commune de Virton. Et le 21 mai, c'est au tour des animateurs de la Fondation rurale de Wallonie de se rendre à Saint-Mard, où notre bande de joyeux compères les attend de pied ferme. La classe est divisée en deux groupes : l'un partira à la découverte du patrimoine villageois pendant que l'autre s'attachera à la réalisation du relevé d'une maison traditionnelle. Après un dessin à main levée et quelques explications sur les différentes techniques de relevé utilisées par les architectes, les enfants empoignent mètre pliant, mètre télescopique, décamètre, papier

et crayon et c'est une véritable collaboration qui se met en place. Pendant que les uns mesurent, les autres notent sur papier les différentes cotes données. Aucun droit à l'erreur, celles-ci doivent être justes pour qu'une fois de retour en classe, les enfants puissent s'en servir et remettre leur dessin à l'échelle. Pendant ce temps, l'autre groupe arpente les rues du village. Armés de cartes et plans, de photographies anciennes et de dessins, ils découvrent Saint-Mard : son histoire, son évolution, ses activités... De nombreux témoignages se manifestent tout au long de la promenade. Ici le nom d'une rue, là un élément du patrimoine (château, église, maison communale, presbytère, calvaire, ferme, kiosque...). Toute la classe se retrouve pour dîner. Ensuite, les groupes s'échangent leurs activités. Sur le trajet du retour vers l'école, certaines vocations semblent être nées : « *Plus tard, je serai architecte ou... dessinateur* ».

Dans les prochains jours, l'institutrice va poursuivre l'animation en classe. Les relevés seront remis à l'échelle et l'histoire de Saint-Mard racontée dans une rédaction. En tant que membre du conseil communal des enfants, l'un des élèves propose de relater cette expérience enrichissante lors de la prochaine réunion.

Pour en savoir plus sur nos actions pédagogiques : Fondation rurale de Wallonie
Assistance architecturale et urbanistique. Rue des Potiers, 304 - 6717 Attert.
Tél : 063/ 23 04 94 - 063/ 23 04 99 - www.frw.be

« Moi, Radulphe... » Un carnet-découverte pour les familles à l'abbaye de Villers

S'instruire ET s'amuser en famille. C'est désormais possible à l'abbaye de Villers ! Anne Burette, du Service scientifique de l'asbl Abbaye de Villers-la-Ville, vient d'éditer un parcours-découverte de l'abbaye. Le maître-mot ? La curiosité !

Le moine Radulphe, personnage imaginaire issu du Moyen Âge accompagne les enfants tout au long du parcours. Les enfants guident à leur tour les adultes dans la partie médiévale de l'abbaye.

Radulphe leur confie une mission : résoudre une énigme. Pour y arriver, les enfants doivent réussir une série d'épreuves. Le parcours, divisé en 15 étapes, dure environ 1 h 30. Chaque étape comprend une ou plusieurs épreuve(s) d'observation et de déduction.

Des textes courts, compréhensibles de tous, apportent des informations sur les

lieux visités et sur la vie des moines. Pour satisfaire la curiosité des plus grands, des explications complémentaires, non nécessaires au bon déroulement du jeu, sont présentées en marge du carnet.

Ce premier parcours-découverte présente ce que fut la vie quotidienne des moines au Moyen Âge. Il devrait être le début d'une longue série...

BURETTE Anne, *Moi, Radulphe... Parcours-découverte pour les familles*, Villers-la-Ville, Abbaye de Villers-la-Ville, juillet 2007, 21 p.

En vente à l'Abbaye de Villers au prix de 1 €.

Infos : 071/880.980 - accueil@villers.be - www.villers.be



© asbl Abbaye de Villers-la-Ville

Un centre d'interprétation au service des vestiges d'une villa gallo-romaine



Intervention effectuée grâce à l'aide de l'IPW. © Malagne la Gallo-Romaine

Depuis un peu plus de dix ans, l'Archéoparc de Rochefort - Malagne la Gallo-Romaine s'attache à la mise en valeur d'un domaine de plusieurs hectares où prend place un large éventail d'activités centrées sur les vestiges d'une exploitation rurale d'époque romaine.

Connu depuis le XIX^e siècle, le site bénéficia, dans les années 1990, d'une fouille de la DGATLP afin d'en affiner la connaissance. La villa se compose ainsi d'un corps de logis principal, d'une habitation secon-

daire et de quatre annexes agricoles ou artisanales. Ces bâtiments sont conservés sous forme de vestiges consolidés pour les habitations ou encore de reconstitutions pour deux des annexes. Les deux derniers bâtiments ont été remblayés dans l'attente d'une restauration. La présentation de plusieurs constructions sous forme de vestiges implique des interventions ponctuelles mais régulières de consolidation des maçonneries directement exposées aux intempéries et aux évén-

tuels déprédations, heureusement fort rares.

Malagne se conçoit en outre comme un centre d'interprétation actif en matière d'archéologie expérimentale. Le projet qui nous occupe actuellement consiste à mettre sur pied un chantier de reconstitution, hors vestiges, des bains du corps de logis, afin d'en comprendre le fonctionnement en détail.

Malagne accueille enfin un public relativement nombreux, scolaire en grande majorité. Les animations pédagogiques abordent la notion de conservation du patrimoine tout en faisant découvrir aux plus jeunes la vie quotidienne d'une exploitation rurale d'époque romaine de manière ludique. À travers ces approches, tant scientifiques que pédagogiques ou touristiques, Malagne s'ancre donc de plain-pied dans la problématique du développement durable et de la préservation du patrimoine archéologique.

Stéphanie BONATO et Christian LIMBRÉE

Malagne la Gallo-Romaine asbl -
5580 Rochefort - Tél. 084/22 21 03 -
www.malagne.be - info@malagne.be



L'Association Campanaire Wallonne (ACW)



L'asbl « Association Campanaire Wallonne » a pour objectifs la sauvegarde, la promotion et la valorisation du patrimoine campanaire de Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale, c'est-à-dire les

cloches, les carillons et les horloges de tours. En d'autres termes, elle a la volonté de mettre en évidence la face cachée de nos clochers, de nos beffrois et de nos diverses tours en corrélation permanente avec les efforts publics déployés pour la valorisation de ces édifices. Peut-on imaginer de mettre en valeur un clocher sans que les cloches ne soient en mesure de sonner, sans que les aiguilles de l'horloge ne tournent, sans que le carillon, s'il existe, ne soit joué ?

L'ACW réunit actuellement près de 200 membres, Belges pour la plupart, mais aussi Français, Espagnols, Améri-

cains. Ils viennent d'horizons divers : campanologues, carillonneurs, artisans campanaires, artisans horlogers, fabriques d'église, administrations publiques, syndicats d'initiative, communes, etc.

Son histoire commence en 1994, quand quelques carillonneurs et « amoureux des cloches » décident de se rassembler et de mettre en commun leurs expériences et leurs espoirs. Depuis, ce cercle d'amis n'a fait que grandir. Actuellement, l'association est dirigée par cinq administrateurs, élus pour un terme de quatre ans. L'ACW matérialise ses objectifs, entre autres, par :

- la publication d'une revue trimestrielle, en format A5, consacrée aux différentes facettes de ce patrimoine (le numéro 52 sortira fin octobre) ;
- la réalisation d'inventaires ciblés (carillons de Wallonie, cloches historiques, horloges de tours, recueils d'œuvres pour carillons, etc.) ;

- des conseils techniques aux propriétaires et aux gestionnaires de patrimoine campanaire qui en font la demande ;
- un dialogue suivi avec les autorités en charge du patrimoine ;
- l'encouragement à l'organisation de concerts de carillon et à l'enseignement du carillon ;
- sa participation active à la Fédération Mondiale du Carillon.

L'ACW veut être le catalyseur d'initiatives locales et régionales ainsi que l'acteur de synergies entre les nombreux espoirs qui se profilent dans le monde campanaire. L'équipe dirigeante constate que, d'année en année, de nouveaux défis se font jour. C'est pourquoi elle se réjouit vivement de vous voir venir grossir ses rangs, soit comme simple membre, soit en tant que membre actif désireux de participer à cette merveilleuse aventure du renouveau campanaire de chez nous. Site Internet : www.campano.be.

Philippe SLÉGERS, Secrétaire de l'ACW

La Commission du Patrimoine de Silly



Portail de l'église de Graty. © M. Delecrosse

L'entité de Silly en Hainaut comprend huit villages et compte près de huit mille habitants. En 1990, le Syndicat d'Initiative institue une Commission du Petit Patrimoine, composée d'une poignée de bénévoles dont trois retraités, historiens amateurs.

Au cours des années, ces bénévoles ont restauré et sauvé nombre de chapelles, potales, niches, calvaires, certains de ces travaux étant subsidiés par la Région wallonne. Ils ont aussi récupéré et mis en évidence le socle du pilori de Mauvinage, le jeu de quilles à Graty, et redonné au portail de l'église de Graty son éclat d'antan.

Depuis sa création, la Commission a mis sur pied une dizaine d'expositions

et organisé plusieurs conférences. Elle a aussi édité plusieurs fascicules, sur les églises, les fermes historiques, les moulins, les châteaux, les brasseries de l'entité ; également sur le cheval de trait.

Nos cimetières n'ont pas été oubliés. C'est ainsi qu'un relevé des croix de fonte, des caissons funéraires, des monuments funéraires présentant un intérêt historique et architectural, a été réalisé. Actuellement, la Commission recense les monuments aux morts des deux guerres et effectue des recherches sur la Grande Guerre, en vue de mettre sur pied une exposition qui sera présentée en 2008.



Fouleng, la chapelle Notre-Dame de Lorette. Les deux bornes ont été retrouvées dans le sol lors de la restauration. © M. Delecrosse



Gondregnies, rue Brisqué, la chapelle Saint Joseph complètement restaurée. © L. Devos

Le travail ne manque pas. La Commission continuera donc à œuvrer pour la conservation du patrimoine de notre entité, en espérant que d'autres bénévoles viendront apporter leur aide, ô combien nécessaire.

Léa DEVOS,
068/55 26 01 - lea.devos@skynet.be

À Arlon, Caius le légionnaire, symbole de romanité



© J.-C. Fonck

Les Amis des Musées ont tout récemment offert un « Légionnaire » tout armé à l'Institut Archéologique du Luxembourg. Pour le président de l'association des Amis des Musées, Gilbert Jungen, ce légionnaire est d'abord le symbole et le fruit du partenariat scellé il y a un an entre les Musées Archéologique et Gaspar et les Amis des Musées.

Gilbert Jungen précise : « C'est surtout le symbole de la romanité et du patrimoine gallo-romain de ce musée et de cette ville. En effet, c'est à la suite des

légions de César que la culture gréco-romaine s'est développée dans notre région, apportant paix, prospérité et une civilisation raffinée pendant 500 ans. »

Le président a également expliqué ce que cette brillante civilisation a laissé de nombreux vestiges à Arlon : les Thermes et la Basilique, la Tour Romaine. Quelques cent cinquante blocs finement sculptés ont été dégagés des remparts dont les « Voyageurs », la « Colonne au dieu-cavalier », l'extraordinaire Mausolée de Vervicius... Les fouilles de 2003-2006 de Denis Henrottay confirment l'importance d'Orolaunum au III^e siècle.

C'est pour toutes ces raisons qu'Arlon continue, sur ses routes d'accès, à se proclamer « Ville romaine ». Ce légionnaire a donc la charge de symboliser la romanité d'Arlon et de ce musée aux yeux de tous les visiteurs, dont la majorité est constituée d'élèves et de professeurs. Les Amis du musée croient en la forte image de ce légionnaire pour représenter la romanité et pour assurer la réputation et la prospérité

de ce musée et de la ville. Via Arlon-la-Romaine, les Amis des Musées veulent contribuer à cet essor, c'est en tout cas leur ambition.

Jean-Claude FONCK



© J.-C. Fonck

Le Centre de la Paix-Dieu

TRIMESTRIEL – OCTOBRE – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2007 – N° 27 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

La plus vieille maison en pans de bois de Liège bientôt à la Paix-Dieu



G. Mora-Dieu, SALg © MRW

En juin 2003, le Service d'Archéologie de Liège prend connaissance de travaux de démolition en cours dans deux bâtiments situés aux numéros 19 et 21 de la rue Saint-Hubert, à proximité de la collégiale Sainte-Croix à Liège. Or, le permis d'urbanisme délivré ne concerne que des transformations et ces bâtiments ne peuvent en aucun cas être sujets à une démolition. Le 2 juillet 2003, le Fonctionnaire délégué fait dresser un constat d'infraction et suspend les travaux en cours, permettant au SALg d'effectuer de manière ponctuelle, et ce jusqu'au premier décembre 2003 via un protocole d'accord avec le propriétaire, un diagnostic archéologique des biens menacés.

Le bâtiment en pans de bois (n° 21) qui nous intéresse est relativement bien conservé, même s'il a considérablement souffert des « travaux d'aménagement » entrepris avant juillet 2003. Cet édifice est un volume rectangulaire de 9,87 m de long (N/S) pour 5 m de large (E/O), accusant une hauteur de 8,35 m jusqu'à sa sablière haute, à l'amorce de la toiture. La volumétrie conservée est toujours celle d'origine : elle comprend, en plus d'une cave, le rez-de-chaussée, le premier étage et les combles. La bâtisse était surmontée d'une toiture en appentis prenant appui sur le mitoyen. Cette toiture a été détruite peu avant l'interruption des travaux. La façade ouest et la façade-pignon nord présentent encore la majorité des pièces de leur pan de bois original, à l'inverse de

la façade-pignon sud qui n'a conservé que ses nervures principales (poteaux corniers et poutres intermédiaires). Les séquences de chevillage, repérées sur ces pièces, permettent néanmoins une restitution aisée de l'ossature générale de ce pignon tourné vers le bras de la Sauvenière, tributaire de la Meuse.

La présence systématique des marques d'assemblage, incisées sur les croix de Saint-André de la façade ouest et de la façade-pignon nord, permet non seulement de confirmer la conservation intégrale du bâtiment originel, mais livre aussi de précieuses informations sur les différents systèmes présidant à la construction de ce type d'édifice (numérotation dérivée des chiffres romains, indices de latéralisation, signes de localisation sur les tenons des croix, possible signature du charpentier, etc.). Les analyses dendrochronologiques du laboratoire de l'ULg situent la construction de ce bâtiment durant le premier tiers du XVI^e siècle, entre 1515 et 1530. Les sources historiques situent dans cette zone les maisons canoniales de la collégiale Sainte-Croix, mêlées à celles de l'aristocratie séculière.

Il apparaît que plusieurs éléments constitutifs de cet édifice se révèlent extrêmement rares, voire uniques. En effet, il semble qu'il s'agisse du seul exemple liégeois, connu et correctement daté, d'un bâtiment en pans de bois du début du XVI^e siècle, conservé dans sa volumétrie d'origine et comportant encore suffisamment d'éléments pour permettre la restitution d'une bonne part de sa décoration.

Contacté par le Service d'Archéologie en janvier 2007, le Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu prend rapidement la décision de participer au sauvetage de ce témoin unique en procédant à son démontage. Une convention de partenariat est donc signée entre les deux institutions (IPW / DGATLP). Grâce au matériel fourni par le SALg, le travail est réalisé par Pascal Lemlyn, architecte, charpentier et formateur au Centre de la Paix-Dieu, avec l'aide de trois intérimaires, Rémi Neale, Éric Ferauge et Daniel Elsen, eux-mêmes artisans du bois. Le SALg est également sur place pour assurer le suivi archéologique. Pendant trois semaines au cours du mois de juin, les pans de bois ont été scrupuleusement démontés et transportés quotidienne-



Reconstitution hypothétique de la maison au XVI^e siècle.
G. Mora-Dieu, SALg © MRW

ment sur le site de la Paix-Dieu où, dans un premier temps, ils sont conservés sous une protection provisoire. Une seconde phase permettra de compléter l'étude archéologique, de dresser l'état des sections capables, de vérifier la résistance des assemblages et d'élaborer un cahier des charges pour la restauration dans le cadre du projet de la future matériauthèque. L'objectif étant, grâce aux stages de « restauration de pans de bois » organisés à la Paix-Dieu, de rendre à l'édifice sa facture originelle, telle qu'il y a presque 500 ans...

Guillaume MORA-DIEU, Pascal LEMLYN et
Anne-Françoise CANNELLA



G. Mora-Dieu, SALg © MRW

« Du bois au pan de bois »



La maison Lambrette à Verviers. © D. Houbrechts

Les colombages, ou pans de bois, restent une architecture méconnue en Wallonie. Cette exposition propose d'en découvrir à la fois les techniques de construction et les exemples les plus remarquables encore conservés au travers de posters, d'outils, de matériaux de construction et d'un documentaire. Une partie de l'exposition présentera en détail les différentes étapes de fabrication d'une maison en pans de bois, depuis la forêt jusqu'au montage final, ainsi que les différents métiers concernés (bûcherons, scieurs, charpentiers...). Le patrimoine conservé en Wallonie sera également évoqué, principalement dans les villes, de même que dans les régions limitrophes. Enfin, une section évoquera l'histoire des pans de bois jusqu'à nos jours, la restauration

des bâtiments anciens et l'architecture contemporaine.

Cette exposition répond à la mission du Centre de la Paix-Dieu d'assurer la préservation et la transmission des savoir-faire et de favoriser le perfectionnement dans les métiers du Patrimoine.

Espace Raymond Lemaire
du 4 octobre au 23 décembre 2007 -
Entrée gratuite
En semaine, de 9h à 17h. - Le week-end,
de 10h à 16h.
Renseignements : 085/410.350.

Centre des métiers du Patrimoine
rue Paix-Dieu, 1b
B - 4540 AMAY

L'architecte et l'archéologie du bâti...

Ce texte est la suite de l'article *Un séminaire d'Archéologie du bâti formateur, adressé aux futurs architectes*, paru dans la précédente *Lettre du Patrimoine* (juillet-septembre 2007), p. 12 :

[...] Quelles sont les attentes des apprentis-architectes lorsqu'ils abordent une discipline différente de la leur ? Comment jeter un pont entre cette discipline hautement scientifique et une pratique opératoire qui est celle de l'architecte ? Autrement dit, quel argumentaire développer pour conseiller ce type de formation à de futurs architectes ?

Je propose, en guise de réponse, deux hypothèses :

1° L'architecture du passé utilise des principes constructifs encore actuels. Les pratiques traditionnelles sont actuelles ou « d'une actualité renouvelée » : apprendre à lire « dans les vieilles pierres » nous renseigne sur des logiques constructives annonciatrices des logiques constructives actuelles.

- les matériaux tels que la brique ou la pierre sont issus ou extraits de la terre : leur lent façonnement et leur lente dégradation s'inscrivent dans l'histoire complexe de cette matière qui s'est façonnée depuis des temps immémoriaux, avant l'apparition de l'homme. Cette prise de conscience de la valeur du temps installe naturellement une éthique de respect et d'économie

par rapport à l'usage de la matière ; interroger la matière à la lumière de questions relatives au « développement durable », c'est fondamental et actuel.

- les techniques anciennes sont re-découvertes et éclairées par « l'archéologie du bâti » : investiguer de manière minutieuse les monuments ou leurs vestiges pour en extraire un lot de connaissances variées dont on peut déduire des enseignements plus vastes sur l'histoire de l'architecture. Ces informations facilitent ou alimentent les pratiques actuelles de la restauration du patrimoine.

- l'actualisation des techniques de construction traditionnelles s'opère lentement et l'usage « précautionneux » de technologies avancées et très spécialisées permet d'obtenir une plus grande fiabilité de résultat lors d'une opération de conservation d'un édifice.

2° Observer, analyser, c'est aussi concevoir : observer et analyser sont les moteurs de la conception architecturale. Comment peut-on intervenir sur un bâti existant si on ne passe pas par une phase d'observation, d'investigation et d'analyse de son état ?

- Concevoir une restauration, proposer une réhabilitation ou envisager une restructuration sont des actions qui s'appuient sur un processus de pensée de même nature que la « conception architecturale ». Les

préoccupations de conservation d'un bâtiment sont axées sur cette question : quel sera le futur de ce vestige patrimonial ? Ce questionnement est de même nature que la conjecture architecturale qui s'interroge sur le devenir d'un lieu et sur des impératifs programmatiques. Cette interrogation sur le contexte et sur la fonctionnalité et l'usage d'un édifice est le point de départ de toute conception, qu'elle s'applique à un bâtiment existant ou à un bâtiment à construire.

- Appréhender et analyser une œuvre existante, l'observer, c'est déjà lui apporter considération, c'est admettre l'existence d'un passé « signifiant », c'est admettre le principe d'un dialogue, c'est adopter une attitude « constructive », respectueuse du message qui émane de ses entrailles. Une attitude de recherche de la « Vérité » qui consiste à ne pas se réfugier derrière des intérêts d'impérieuse nécessité, des intérêts économiques prépondérants, des intérêts obscurs de déni d'une certaine réalité, est déjà un pas en avant vers le « développement intégré », celui qui s'inscrit dans un processus d'évolution « démocratique ». En effet, le respect du passé est une affaire de reconnaissance humaine, tout simplement.

Jean-Louis DUMORTIER,
Architecte, Chef de Travaux à l'Institut
Supérieur d'Architecture de Wallonie

La Charte européenne des abbayes et sites cisterciens

Créée en 1988, la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens regroupe les représentants (propriétaires ou animateurs, publics ou privés) d'environ 150 lieux historiques liés au monde cistercien (abbayes, granges, refuges...). Le Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu, ancienne abbaye cistercienne de moniales, y est représenté. Les sites adhérents sont identifiables par un logo commun apposé à l'entrée de leurs domaines.

Ils sont fédérés autour de plusieurs initiatives : la création d'une carte des sites cisterciens, la diffusion d'un « routier » qui les présente, la formation de guides spécialisés dans la visite d'abbayes, la création et la gestion d'un portail

Internet « cister.net » qui présente chaque site et diffuse les informations de chacun. Ces initiatives tendent à optimiser le développement culturel et touristique du patrimoine cistercien.

Tout d'abord active en France (président de la Charte : M. J.-F. Leroux pour le site de Clairvaux), la Charte s'est étendue à la Belgique et prend depuis l'année passée, une ampleur européenne. En 2006, l'Assemblée générale qui s'est tenue à Herkenrode (Limbourg) a tenu son premier forum européen qui regroupait sept pays différents : la France, la Belgique, l'Allemagne, le Danemark, la Pologne et la Suède. Cette année, à Pontigny (Bourgogne), le Portugal, l'Italie, la Suisse et la Tchéquie se sont joints aux discussions.

L'épopée cistercienne a commencé par la fondation de Cîteaux par Robert de Molesmes en 1098, qui a permis le développement de sites cisterciens (près de deux mille abbayes) dans toute l'Europe. Ceux-ci ont contribué au développement économique, culturel et social de cette dernière. Aujourd'hui, la Charte promeut la valorisation du patrimoine – architectural, artistique, culturel – cistercien que nous partageons tous en tant qu'Européens, par la mise sur pied de projets concrets et constructifs.

En avril 2008, l'Assemblée générale de la Charte, rassemblant une centaine de propriétaires et de spécialistes venant d'une quinzaine de pays d'Europe, se déroulera sur trois jours dans les abbayes de la Paix-Dieu, de la Ramée et de Villers-la-Ville.

Pour en savoir plus : www.cister.net

Wallonie-Bruxelles et le Vietnam – La coopération internationale au bénéfice du patrimoine culturel vietnamien



Réunion de travail dans les bureaux du VICAS. © IPW

Dans le cadre de l'accord bilatéral entre la République Socialiste du Vietnam et Wallonie-Bruxelles, une mission d'expertise s'est déroulée au Vietnam du 14 au 21 septembre, menée par l'Institut du Patrimoine wallon, TECHNOCITÉ et Le FOREM. À travers de nombreuses visites, les experts wallons ont pris connaissance des réalités du terrain en matière de préservation et de restauration du riche patrimoine culturel du Vietnam. Le Ministère de la Culture, du Tourisme et des Sports les a informés de la politique du gouvernement en cette matière. Les experts ont rencontré longuement leurs partenaires du VICAS (*Vietnam Institute of Culture & Studies*), à Hà Nội et à Hué.

Avec le Professeur Docteur Nguyen Chi Ben, Directeur du VICAS, les experts de Wallonie-Bruxelles ont préparé l'organisation de plusieurs sessions de formation destinées aux chercheurs du VICAS. Celles-ci se dérouleront soit en Wallonie-Bruxelles, soit au Vietnam entre octobre 2007 et janvier 2008. Elles concerneront plusieurs matières : la numérisation des données relatives au patrimoine culturel (Axe 1), la gestion, la valorisation et la promotion de ce patrimoine (Axe 2), la propriété intellectuelle et les droits d'auteurs (Axe 3), le perfectionnement en langue française, langue véhiculant un large éventail de publications scientifiques relatives au patrimoine culturel,

matériel et immatériel (Axe 4). Les actions de ce projet sont prévues sur une durée de trois ans.

Ainsi, du 13 au 29 novembre 2007, le Centre de la Paix-Dieu accueillera quatre stagiaires vietnamiens pour une première session de formation : Monsieur Luong Hong Quang, docteur en ethnologie, Vice-Directeur du VICAS, Mademoiselle Do Lan Phuong, docteur en ethnologie, chef de la Section du Patrimoine culturel, Monsieur Nguyen Phuoc Bao Dan, licencié en archéologie et en anthropologie, chercheur au VICAS et Madame Phan Phuong Anh, docteur en anthropologie, collaboratrice au VICAS qui assumera de surcroît le rôle d'interprète au cours de ce séjour.

Pour répondre à leurs attentes, un programme riche, dense et varié a été élaboré. Outre les cours qui seront dispensés à la Paix-Dieu et qui aborderont notamment les questions de notions de patrimoine, de réglementations, de sauvetage de biens historiques en danger, de politique de sensibilisation et de promotion du patrimoine par l'organisation de manifestations comme les Journées du Patrimoine, la mise sur pied de projets comme « Retrouvez la mémoire », la création d'itinéraires culturels, la réalisation et la diffusion de publications, cette formation sera enrichie de nombreuses visites permettant de présenter des exemples concrets liés aux différentes problématiques abordées.

Par la suite, le Centre de la Paix-Dieu assurera le suivi de cette collaboration et continuera à épauler le VICAS dans sa mission de protection, de restauration et de valorisation du patrimoine vietnamien.

Afin d'assurer à ce projet un maximum de concrétisation pour les partenaires vietnamiens, l'IPW veillera également à créer des passerelles avec d'autres projets



Site archéologique de l'ancienne cité impériale de Thang-Long (Hà-Nôi). © IPW

de coopération actuellement en cours au Vietnam, et notamment avec le projet, soutenu par le Musée de Mariemont, de création d'un itinéraire culturel des villages artisanaux, mais aussi avec l'École de Chaillot chargée de mettre sur pied une formation spécialisée en conservation-restauration du patrimoine immobilier pour les architectes vietnamiens.

La mission d'expertise fut également l'occasion pour l'IPW de nouer des contacts avec l'Institut d'archéologie vietnamien – organisme dépendant de l'Académie des Sciences Sociales – et avec l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) – qui entretient depuis longtemps avec le Vietnam des liens scientifiques et personnels –, autour du dossier délicat de la mise en valeur des vestiges archéologiques (pour l'heure 20.000 m²) de l'ancienne cité impériale de Thang-Long, située au cœur de la ville de Hà-Nôi. L'IPW pourrait dès lors faire partie du groupe d'experts internationaux qui devrait être constitué pour conseiller et soutenir la réalisation de ce projet.

Les prochains numéros de *La Lettre du Patrimoine* ne manqueront pas de vous tenir informés de l'avancement de cette coopération internationale.



Pont japonais à Hoi An, Patrimoine mondial de l'Unesco. © IPW

Calendrier des stages

Voici la liste des stages qui se déroulent au cours de l'année académique 2007-2008. Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur, gestionnaires du Patrimoine...

Le programme complet, les dates des stages et tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Centre de la Paix-Dieu, et sont également disponibles sur le site internet : www.paixdieu.be. Tél : +32 (0)85.410.350. - Fax : +32 (0)85.410.380.



© IPW



© IPW



© IPW

Stages Numéros	Intitulés	Dates	
		Théorie spécifique	Application
1	Technique de réception des pierres	16, 17 et 18 avril 2008	
5	Introduction à la technique des faux marbres dans le patrimoine architectural	22, 23, 24, 25 et 26 octobre 2007	
6	La chaux - un matériau et ses diverses utilisations session A	8, 9, 14, 15 et 16 novembre 2007	
	session B	6, 7, 12, 13 et 14 mars 2008	
7	Pratique de la photogrammétrie (prise de vue et formation à la restitution)	20, 21, 22 et 23 novembre 2007	
8	Dorure et métallisation à la feuille (premier cycle)	26, 27, 28, 29 et 30 novembre 2007	
9	Humidité dans le bâtiment	29 et 30 novembre 2007	
10	Les orgues : relevés, investigations, entretien	5, 6 et 7 décembre 2007	
11	Pathologies et diagnostics scientifiques (pierres et briques)	15, 16, 17 et 18 janvier 2008	
12	Technique du stuc-marbre	14, 15, 16, 17 et 18 janvier 2008	
13	Restauration de la dorure sur bois et plâtre (deuxième cycle)	21, 22, 23, 24 et 25 janvier 2008	
14	Diagnostic - désordres des fondations et murs porteurs	24 et 25 janvier 2008	
15	Diagnostic - désordres des charpentes	7 et 8 février 2008	
16	Archéologie du bâtiment	13, 14 et 15 février 2008	
17	Cahier des charges	20, 21 et 22 février 2008	
18	Le vitrail dans les décors du XX ^e siècle	27, 28 et 29 février 2008	
19	Charpente - construction de roues en bois	4, 5, 6 et 7 mars 2008	
20	Peintures murales	19, 20 et 21 mars 2008	
21	Tailles et finitions des pierres	17, 18, 19, 20 et 21 mars 2008	
22	Les marchés publics - approfondissement	9, 10 et 11 avril 2008	
23	Archéologie de la pierre	9, 10 et 11 avril 2008	
24	Formes et techniques de jointoiement de façades (deuxième cycle)	16, 17 et 18 avril 2008	
25	Stucs, staffs et enduits décoratifs	21, 22, 23, 24 et 25 avril 2008	
26	Architecture traditionnelle : vocabulaire descriptif	23, 24 et 25 avril 2008	
27	Colombage et torchis	8, 9, 14, 15 et 16 mai 2008	
28	Restauration des papiers peints	7, 8 et 9 mai 2008	
29	Maçonneries de moellons	15, 16, 20, 21, 22 et 23 mai 2008	
30	Perfectionnement en patrimoine architectural pour guides-tourisme	29 et 30 mai 2008	
31	Maçonneries à pierres sèches	29 et 30 mai 2008 et 4, 5 et 6 juin 2008	
32	Introduction à la conservation des jardins historiques	3, 4, 5 et 6 juin 2008	
33	Nettoyage et protection des façades	11, 12 et 13 juin 2008	
34	L'architecture Art Déco	18, 19 et 20 juin 2008	
35	Badigeons et enduits extérieurs sur torchis (deuxième cycle)	19, 20, 21 et 22 août 2008	
36	Restauration et réparation de châssis en bois	de janvier à juin 2008	
37	Enduit de façade	dates à confirmer	
38	La couverture traditionnelle en ardoises	dates à confirmer	
	Archéologie du bâtiment - écoles d'architecture	suivant la demande	
	Septième professionnelle construction	suivant la demande	
Théorie générale		Dates	
	b	21, 22 et 23 novembre 2007	
	c	5, 6 et 7 mars 2008	
	d	21, 22 et 23 mai 2008	